



Réchauffement climatique: **fonte record des glaces** dans l'Arctique en 2012 *Page A 2*

L'éditeur français Gallimard possédera une **maison d'édition québécoise** *Page B 8*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIV N° 176

LE DEVOIR, LE MERCREDI 7 AOÛT 2013

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

L'industrie de l'éolien manifeste son impatience

Québec n'a pas encore établi les règles du jeu, trois mois après l'octroi de quatre blocs d'énergie de 800 mégawatts

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

Trois mois après avoir annoncé l'octroi de quatre nouveaux blocs d'énergie éolienne totalisant 800 mégawatts, Québec n'a toujours pas annoncé les règles du jeu, et les appels d'offres n'ont pas encore été lancés officiellement, créant une nouvelle vague d'inquiétude au sein de l'industrie qui s'impatiente.

«Lorsque le gouvernement a procédé à l'annonce du 800 mégawatts, le 10 mai dernier, il était minuit moins une. Là, il est minuit et dix. Ça tarde et ça n'a pas encore bougé, ça nous inquiète beaucoup.» Jean-François Nolet, vice-président des politiques et affaires gouvernementales pour l'Association canadienne de l'énergie éolienne (CANWEA), ne cache pas son impatience. En entrevue au *Devoir*, il dit avoir bon espoir de voir se concrétiser les fameux appels d'offres promis par la première ministre elle-même, mais espère que cela se fera le plus rapidement possible, car le temps est compté, dit-il. «Nous savons que le gouvernement a été très occupé cet été avec des événements bien tristes, mais il faut que ce soit une véritable priorité, et ce, dès la prochaine réunion

VOIR PAGE A 8 : ÉOLIEN

Lire aussi · Hydro-Québec réclame des hausses de tarifs de 5,4% pour les résidences. *Page B 1*

LES FILLES DU ROY (3)

Les mères de la nation ?

Il y a 350 ans, le premier contingent des Filles du Roy débarquait à Québec. Ces 800 filles, qui arriveront en une décennie à peine, marqueront de leur empreinte indélébile le destin du Québec. Dernier d'une série de trois articles retraçant leur périple.

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

«Il faudrait les nommer toutes, à haute voix, les appeler par leur nom, face au fleuve d'où elles sont sorties au dix-septième siècle, pour nous mettre au monde et tout le pays avec nous.» C'est ainsi que la romancière Anne Hébert évoque l'arrivée des Filles du Roy dans un roman écrit en 1988.

Le premier jardin (Boréal) raconte l'histoire d'une comédienne québécoise vivant à Paris revenue au pays jouer une pièce de Beckett. À mesure qu'elle arpente les rues de Québec surgissent les fantômes des Filles du Roy. Comme si la vision qu'Anne Hébert avait du Québec était inséparable du destin de ces femmes venues mettre au monde un pays.

«Anne Hébert rend hommage à ces femmes, dit Florence Davaille, de l'Université de Rouen. Elle en offre une vision sensuelle, mais souvent ambiguë. Une vision féministe qui montre aussi leur caractère tragique et illustre la destinée amère de ces filles.»

VOIR PAGE A 8 : FILLES

VOLS DE VÉLOS : UNE RIPOSTE S'ORGANISE



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Maude Hénaire fait partie des victimes de vols de vélos qui ont décidé de s'entraider. Elle a créé un groupe Facebook qui représente, dit-elle, «un exemple de solidarité entre citoyens qui peut donner des résultats».

Chasse aux voleurs 2.0

Des victimes se tournent vers les réseaux sociaux

MARCO FORTIER

Un justicier qui arrache un vélo des mains d'un présumé receleur et qui l'annonce sur Craigslist, une cycliste qui crée un groupe Facebook pour traquer les voleurs de bicyclettes: des citoyens se mobilisent sur les réseaux sociaux pour venir à bout du vol de vélos, véritable fléau à Montréal.

À peine 1,5% des bicyclettes déclarées volées sont retournées à leur propriétaire, de l'aveu même du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Sceptiques quant à leurs chances d'obtenir justice, des victimes sont de plus en plus nombreuses à lancer des appels à l'aide sur Facebook et sur Twitter.

«J'ai vu l'annonce du gars qui a arraché le vélo des mains d'un voleur et je me suis dit: je dois faire quelque chose à mon tour», raconte Maude Hénaire, qui vient de créer un groupe Facebook appelé Vélo volé - Montréal. «C'est un exemple de solidarité entre citoyens qui peut donner des résultats», dit Maude Hénaire, qui s'est elle-même fait voler une vieille bicyclette Norco mauve toute rouillée, il y a plusieurs mois.

Cette diplômée en histoire de l'art n'est pas la seule à être interpellée par le vol de vélos. Un citoyen anonyme a publié lundi sur Craigslist une annonce visant à trouver le propriétaire d'un vélo présumé volé à Montréal. «Ce vélo

visé à donner une voix aux victimes de vol qui lancent un appel à tous pour retrouver leur vélo, ainsi qu'à répertorier les bicyclettes abandonnées (et présumément volées). Les membres échangent aussi des trucs et conseils pour rendre

Le mystérieux voleur et receleur de vélos surnommé «bécique à vendre» semble faire partie du folklore montréalais

la vie dure aux voleurs.

«C'est un exemple de solidarité entre citoyens qui peut donner des résultats», dit Maude Hénaire, qui s'est elle-même fait voler une vieille bicyclette Norco mauve toute rouillée, il y a plusieurs mois.

Cette diplômée en histoire de l'art n'est pas la seule à être interpellée par le vol de vélos. Un citoyen anonyme a publié lundi sur Craigslist une annonce visant à trouver le propriétaire d'un vélo présumé volé à Montréal. «Ce vélo

a été arraché des mains du voleur de vélos qu'on surnomme «bécique à vendre», indique l'annonce. Si vous connaissez son propriétaire, dites-lui de m'écrire, en me spécifiant la date et le lieu où le vélo a été volé. Merci de partager cette annonce sur votre Facebook afin de retrouver le propriétaire.» L'auteur de l'annonce n'a pas répondu à nos messages.

Un véritable fléau

Le mystérieux voleur et receleur de vélos surnommé «bécique à vendre» semble faire partie du folklore montréalais. Cet homme d'âge mûr aurait été vu récemment sur le Plateau-Mont-Royal et près du métro Beaubien, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Les receleurs sont de plus en plus nombreux à proposer ainsi leur butin en pleine rue, de façon informelle, affirme Marc-André Gadoury, conseiller mu-

VOIR PAGE A 8 : VOLEURS

Les centres de tri croulent sous le verre

Des milliers de tonnes s'accumulent depuis la fermeture de la principale usine de traitement

MÉLANIE LOISEL

Des montagnes de verre sont en train de se former dans les centres de tri du Québec. Les bouteilles de vin ou les pots de betteraves que vous déposez dans votre bac de recyclage ne servent presque plus à rien depuis que Klareco, la principale usine de traitement de verre à Longueuil, a fermé ses portes en avril dernier. «Les centres de tri débordent, parce qu'on ne sait plus quoi faire du verre, à tel point qu'ils doivent commencer à l'enfourner», lance comme cri d'alarme Johnny Izzy, l'un des représentants du Regroupement des centres de tri et recycleurs du Québec. Depuis quatre mois, des milliers de tonnes de verre s'empilent dans les cours extérieures des centres, ce qui augmente le risque de contamination du verre, en plus de le rendre non conforme aux exigences du marché.

«Depuis la fermeture de Klareco, on a accumulé 1000 tonnes de verre au Centre de tri de Montréal et 8000 tonnes à notre site de Château-guay», confirme Laurent Pépin, porte-parole de Rebutis solides canadiens, à qui appartiennent les centres de tri. «On n'envoie pas encore le verre dans les sites d'enfouissement, mais il y a une limite au stockage et, un moment donné, il va falloir enfouir si on ne trouve pas de solution», poursuit-il en précisant que 30 000 tonnes de verre sont envoyées annuellement à leurs deux centres de tri.

Si rien n'est fait rapidement, le Regroupe-

VOIR PAGE A 8 : VERRE

AUJOURD'HUI



Les Sports · Une très bonne journée pour les Canadiens à la Coupe Rogers. Lire le compte rendu de Jean Dion. *Page B 6*

Économie · La SCHL fait elle aussi baisser la fièvre immobilière en plafonnant le montant des garanties accordées aux banques sur les prêts hypothécaires. *Page B 1*

Idées · Francine Pelletier et la banalité du mal. *Page A 7*



Avis légaux..... B 4
Décès..... A 4
Météo..... A 5
Mots croisés..... B 8
Petites annonces..... A 4
Sudoku..... B 4

ACTUALITÉS

Un mois après le drame, Lac-Mégantic reprend le contrôle de la zone jaune

Lac-Mégantic — Après un mois de gestion de crise à Lac-Mégantic, une étape supplémentaire vient d'être franchie vers le long processus de rétablissement de la municipalité.

La police a officiellement cédé le contrôle de la zone jaune à la Ville de Lac-Mégantic.

Ce secteur, où des travaux continuent d'être menés et où il y a encore des trous béants, sera désormais surveillé par une agence de sécurité embauchée par les autorités municipales.

En point de presse, mardi, la porte-parole de la Sûreté du Québec, Martine Asselin, a précisé qu'en dépit de ce changement de garde, il faudra encore un excellent motif pour circuler sur place.

« Pour la sécurité de tous, toute personne [...] qui tenterait d'entrer dans la zone sans autorisation — peu importe la raison — pourrait faire face à des accusations criminelles », a-t-elle prévenu.

Gens d'affaires

Il n'y a pas que la supervision de cette zone sinistrée qui met bien du monde sur les dents à Lac-Mégantic. Le sort des gens d'affaires et des travailleurs autonomes de l'endroit alimente également l'angoisse et l'incertitude sur place.

Selon la directrice générale de la chambre de commerce de la région, l'étape de la délocalisation n'a pas encore été franchie pour environ 50 d'entre eux qui évoluent généralement dans les secteurs de la vente au détail, de la restauration et de l'hôtellerie.

D'après Isabelle Hallé,

« Le fardeau financier commence à être lourd. Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer. »

pression monte pour ces malchanceux. « Le fardeau financier commence à être lourd. Le commerce s'est peut-être arrêté, mais les factures continuent de rentrer », a-t-elle expliqué.

La tragédie ferroviaire a coûté la vie à 47 personnes, en plus de détruire une partie du centre-ville de la localité. Plus de 95 entreprises ont été touchées — et 35 carrément détruites —, sans compter les travailleurs autonomes qui ont été affectés.

Plusieurs observateurs se sont aussi interrogés sur les règles de sécurité entourant le transport de matières dangereuses au Canada.

La Presse canadienne

lire aussi : La MMA abandonnerait le transport de pétrole. Les assureurs évaluent les millions à verser aux sinistrés. Page B 3

La planète a battu des records de chaleur et d'émissions de CO₂ en 2012

JEAN-LOUIS SANTINI

à Washington

L'an 2012 a compté parmi les dix années les plus chaudes sur la planète avec une fonte record des glaces arctiques et des émissions sans précédent de dioxyde de carbone (CO₂), selon le dernier rapport annuel sur le climat publié mardi par l'agence américaine NOAA.

« Notre planète continue à se réchauffer », a déclaré Kathryn Sullivan, l'administratrice par intérim de l'Agence océanique et atmosphérique américaine (NOAA), en présentant ce document lors d'une conférence de presse téléphonique.

« Un grand nombre d'observations faites en 2012 confirment les tendances à long terme comme l'accroissement inquiétant des émissions de gaz à effet de serre, la montée du niveau des océans et la fonte des glaces arctiques », a-t-elle dit.

Selon différentes mesures, 2012 se classe au huitième ou au neuvième rang parmi les années les plus chaudes à la surface du globe depuis 1850. « L'année dernière, le thermomètre s'est situé de 0,14 à 0,17 degré Celsius au-dessus de la moyenne des températures enregistrées lors de la période 1981-2010 », précise le texte.

Les dix années où le mercure est monté au plus haut ont toutes été enregistrées depuis 1998, année où le courant chaud du Pacifique el Niño a été particulièrement puissant, précisent les scientifiques.

Les glaciers disparaissent

Et ce réchauffement continu de la planète a entraîné une fonte sans précédent des glaces arctiques l'an dernier.

L'étendue des glaces dans l'océan Arctique s'est ainsi réduite à un minimum d'été jamais enregistré depuis le début des observations par satellite il y a 34 ans. Elle est tombée à 3,41 millions de km², soit 18 % de moins que le précédent record en 2007.

Au Groenland, la calotte gla-



Les glaces de l'océan Arctique sont tombées à 3,41 millions de km², soit 18 % de moins que le précédent record de 2007.

MARTIN BUREAU AGENCE FRANCE-PRESSE

cière s'est réduite à un niveau record en juillet 2012, alors que 97 % de l'étendue de glace a montré des signes de fonte.

« La température globale dans l'Arctique augmente deux fois plus vite que dans le reste du monde », a souligné Jackie Richey-Menge, ingénieur civil dans l'armée américaine, qui a participé à ce rapport.

La couverture neigeuse dans l'hémisphère nord a également atteint des étendues minimales sans précédent.

Le niveau des océans a aussi atteint un record en 2012 après avoir enregistré de fortes baisses durant les six premiers mois de 2011 en raison du courant froid du Pacifique la Niña. Les océans montent de 3,2 millimètres par an depuis vingt ans, soulignent les scientifiques.

Avec la montée des températures qui entraîne une plus

forte évaporation, les eaux océaniques voient leur salinité augmenter, un phénomène qui a commencé en 2004, selon le rapport.

Record d'émissions

Le réchauffement continu du globe en 2012 a coïncidé avec une nouvelle augmentation des émissions de CO₂ provenant des énergies fossiles et de la production de ciment. Elles ont atteint un nouveau record l'an dernier avec 9,7 milliards de tonnes.

Cela s'est traduit par un accroissement de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère qui, au printemps 2012, a dépassé pour la première fois le seuil critique des 400 parts par million (ppm) dans 7 des 13 observatoires arctiques. Ce niveau est jugé dangereux par les scientifiques, car il pourrait marquer le début d'un point

de non-retour dans le réchauffement terrestre.

Le président Barack Obama avait dévoilé fin juin une vaste initiative pour lutter contre le réchauffement climatique en promettant de s'attaquer aux émissions de CO₂ provenant surtout des centrales électriques au charbon aux États-Unis, deuxième plus gros pollueur après la Chine.

Nouvelle encourageante, le climat dans l'Antarctique a été stable en 2012. L'étendue maximum de glace a atteint un record en septembre 2012 depuis 1978, indique le rapport de la NOAA auquel ont participé 380 scientifiques de 52 pays.

Le nombre de tempêtes tropicales n'a pas augmenté, avec 84 au total, soit moins que la moyenne annuelle de 89 entre 1981 et 2010.

Agence France-Presse

ÉTATS-UNIS

Des enfants contraints au silence sur le gaz de schiste

Washington — Un accord à l'amiable sanctionné par la justice entre des compagnies exploitant du gaz de schiste en Pennsylvanie et un couple qui les poursuivait pour des problèmes de santé interdit au couple et à ses enfants de parler de cette industrie en public.

L'accord entériné par la justice à huis clos en 2011 et rendu public la semaine dernière par le *Pittsburg Post Gazette* spécifie clairement que les plaignants Chris et Stephanie Hallowich ont l'interdiction à vie de s'exprimer sur le gisement géant de gaz de schiste de Marcellus situé dans le nord-est de la Pennsylvanie et que cette interdiction s'applique également à leurs enfants de 7 et 10 ans.

Le couple avait attaqué trois compagnies pétrolières (Range Resources, Williams Gas/Laurel Mountain Midstream et MarkWest Energy) affirmant que les produits chimiques utilisés pour le forage de puits près de leur ferme avaient eu des conséquences sur leur santé, provoquant notamment des brûlures aux yeux, à la gorge et aux oreilles ainsi que des maux de tête, rapporte le *Pittsburg Post-Gazette*.

L'accord passé en août 2011 à huis clos dans un tribunal du comté de Washington était jusqu'ici resté confidentiel, mais le *Post Gazette* a obtenu d'un juge sa récente publication.

750 000 \$

Selon un compte rendu d'audience, Stephanie Hallowich explique avoir touché, contre son silence, 750 000 \$ selon les termes de cet accord. « Pour la

« Pour la sécurité et la santé de nos enfants, nous avons besoin [de cet argent] pour les retirer de cet endroit »

Stephanie Hallowich, mère des enfants

sécurité et la santé de nos enfants, nous avons besoin [de cet argent] pour les retirer de cet endroit ».

« Nous savons que nous avons signé pour nous taire pour toujours, mais pourquoi cela doit-il lier nos enfants qui sont encore mineurs et empiéter sur leurs droits? », ajoute-t-elle toujours selon le compte rendu d'audience.

« Nous pouvons les informer. Nous pouvons leur expliquer qu'ils ne peuvent pas parler de cela, mais nous ne pouvons pas contrôler ce qui se passe dans la cour de récréation », explique son mari, faisant valoir que, dans la région, de nombreux enfants ont des parents qui travaillent dans le secteur. L'avocat de la famille, Peter Villari, affirmait alors qu'en 30 ans de carrière, il n'avait jamais vu une telle interdiction liant des mineurs.

Agence France-Presse

Le compostage est désormais accessible à tous les résidents du Sud-Ouest

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

Le maire de l'arrondissement du Sud-Ouest Benoît Dorais attendait avec impatience l'inauguration des nouveaux sites de dépôt volontaire de compost de son arrondissement. Depuis un mois, il accumulait les déchets de table et autres pelures de patate en attente de ce jour!

Les citoyens de cet arrondissement pourront désormais déposer, quand bon leur semble, leurs matières putrescibles dans un des dix sites de dépôt volontaire de résidus alimentaires. Trois mille citoyens bénéficient déjà du ramassage à la porte.

Le maire Dorais a décidé de mettre ces dix dépôts en place

pour que tous les citoyens puissent composter sans attendre que le service de collecte à domicile ne s'arrête à leur porte. Il doit être déployé graduellement au cours des prochaines années.

Les citoyens intéressés doivent s'inscrire auprès de la Ville, qui leur remettra la clé du dépôt le plus près de chez eux. Les sites se trouvent dans des parcs et espaces verts, comme le parc Jacques-Couture et le parc Joe-Beef.

Unique en ville

« J'avais pas mal hâte à aujourd'hui pour déposer mon compost », dit le maire Dorais en entrevue, pas peu fier de son système unique en ville. Je suis vraiment impressionné par l'effet sur mon sac-pou-

belle: il est tout petit depuis que je composte, je n'en reviens pas! », ajoute-t-il avec enthousiasme.

Il tient à rassurer les citoyens qui craignent que les petits entrepôts de compost ne dégagent des odeurs ou attirent les rats laveurs. « Ce sont des enclos fermés et ventilés, conçus pour qu'il n'y ait pas d'odeurs. Il faut se dire qu'on est privilégiés d'en avoir un près de chez nous! »

Alors que 8 % des déchets alimentaires sont récupérés dans l'arrondissement, la Ville de Montréal demande d'atteindre l'objectif de 80 % d'ici 2019. Une centaine de citoyens du Sud-Ouest se sont inscrits jusqu'à maintenant.

Le Devoir



Le maire Benoît Dorais n'était pas peu fier d'inaugurer mardi le système unique en ville. Pour l'occasion, il avait accumulé ses déchets putrescibles pendant un mois.

ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST

Le sénateur libéral Rod Zimmer démissionne

Ottawa — Le sénateur libéral Rod Zimmer, qui avait fait les manchettes en 2011 après s'être marié à une femme de plus de 40 ans sa cadette, a remis mardi sa démission au gouverneur général pour des raisons de santé, alors qu'un scandale pour des dépenses non justifiées éclaboussait toujours le Sénat.

Bien que surpris par le moment où il a choisi de remettre sa démission, ses collègues au Sénat s'attendaient à ce que la santé de M. Zimmer, âgé de 70 ans, le pousse à quitter son siège. En 2003, avant de siéger au Sénat, il avait souffert d'un cancer de la gorge, mais s'en était bien remis. Durant la dernière année, il a fait plusieurs séjours à l'hôpital. Le dernier, qui remonte à un mois de mai, était dû à un malaise respiratoire.

Départ annoncé

Une porte-parole du chef libéral Justin Trudeau a confirmé que M. Zimmer, qui représente le Manitoba depuis 2005 sur nomination de l'ancien premier ministre Paul Martin, avait prévenu M. Trudeau de son départ imminent le mois dernier.

Son départ porte à quatre le nombre de sièges vacants au Sénat et à 34 le nombre de sièges détenus par les libéraux. Les conservateurs détiennent 60 sièges. Sept sont occupés par des indépendants, dont quatre se trouvent au centre d'un scandale des dépenses non justifiées.

La Presse canadienne

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS

La mobilisation pour aider l'avocat Denis Poitras porte ses fruits

LISA-MARIE GERVAIS

Lancée il y a à peine deux jours, le 5 août, la campagne de financement pour aider l'avocat Denis Poitras à payer ses dettes et à recouvrer son droit de pratique a déjà permis de récolter plus de 7000\$. « C'est beaucoup », se réjouissent ses sympathisants, qui essuient plusieurs critiques, notamment sur les réseaux sociaux, pour leur solidarité envers l'avocat qui, en faillite depuis le 17 juillet après avoir accumulé une grosse dette à l'endroit du fisc, a été radié du barreau.

Aux commentateurs sceptiques à l'idée d'aider un avocat qui « ne payait pas ses impôts », tous ceux qui l'appuient — surtout des manifestants à faibles revenus que M. Poitras a défendus gratuitement dans des causes sociales, dont la grève étudiante du printemps 2012 — répondent qu'il est tout à fait justifié de porter secours à ce « Robin des bois juridique ». « Il n'y a pas grand monde qui fait ce que Denis fait », souligne l'enseignant Julien Villeneuve, alias Anarchopanda, qui a été défendu par M. Poitras. Selon lui, plusieurs personnes qui n'ont pas nécessairement été aidées par l'avocat font des dons importants. D'autres donateurs ont été défendus gratuitement à une certaine époque et se rattrapent en donnant ce qu'ils peuvent, maintenant qu'ils ont une meilleure situation.

Julien Villeneuve n'excuse pas l'avocat pour les fautes commises, mais tout doit être remis en contexte, dit-il. « [Payer ses impôts], tout le monde s'entend que c'est



Denis Poitras

quelque chose qu'il aurait dû faire, mais des circonstances de sa vie personnelle ont fait en sorte qu'il n'a pas été en mesure de monter cette montagne-là », a-t-il indiqué. Sans soutien logistique ni employés, M. Poitras n'aurait pas eu le temps de s'occuper de sa comptabilité ni même de réclamer à l'aide juridique les sommes auxquelles il avait droit. « Pour moi, faisant abstraction de tout ça et en regardant Denis Poitras l'être humain, le bien qu'il a fait à la communauté en défendant des gens gratuitement, versus le mal qu'il a fait à l'État québécois en ne remboursant pas certaines sommes... c'est clair pour moi de quel côté penche la balance », a lancé Julien Villeneuve.

Petit salaire, grosse dette

Denis Poitras doit près de 300 000\$ à Revenu Québec. Cela ne signifie pas pour autant qu'il empochait des revenus faramineux, insiste M. Villeneuve. « Denis n'a jamais gagné 50 000\$ par année », dit-il. L'avocat vivrait également en appartement, n'aurait pas de voiture et aurait pour unique dépense frivole de nombreux paquets de cigarettes. Avec un premier objectif de 15 000\$, la campagne de financement servira à amasser un montant d'argent « suffisamment intéressant pour faire une proposition de conciliation à ses créanciers », avance M. Villeneuve. Denis Poitras a d'ailleurs rencontré l'assemblée des créanciers mardi matin, sans toutefois conclure d'entente. Il a passé le reste de la journée à l'hôpital, pour des soucis de santé.

Arij Riahi, qui s'occupe des relations de presse de la campagne, insiste: l'idée n'est pas de faire porter le fardeau de la dette de Denis Poitras par les donateurs. « On voulait simplement ouvrir la porte à ceux qui ont voulu témoigner leur appui à l'avocat. » Il semble que l'avocat puisse retrouver son droit de pratique, mais il est impossible d'en estimer les délais, précise Arij Riahi.

Entre-temps, d'autres collègues avocats, notamment de l'Association des juristes progressistes, prendront en charge les dossiers laissés en plan. Des sympathisants se sont proposés pour s'occuper gratuitement de sa compatibilité et deux spectacles-bénéfice, l'un le 14 septembre aux Katakombes et l'autre le 4 septembre, possiblement au Club Soda, sont en train de s'organiser.

Avocat depuis 1991, Denis Poitras a défendu « plus de 1000 personnes gratuitement », sans compter ceux qui ont manifesté dans le cadre de la grève étudiante, affirme-t-il dans une vidéo disponible sur le site de la campagne: aidonsdenispoitras.org.

Le Devoir

Jocelyn Desjardins songe à se présenter à Option nationale

Le militant indépendantiste Jocelyn Desjardins songe à se porter candidat à la direction d'Option nationale. « Je me donne le temps de réfléchir avant de me lancer », dit-il au Devoir, en confirmant la nouvelle lancée mardi par le Huffington Post. Il attend notamment que le Conseil national du parti ait statué sur les règles de la course à la direction, qui sera lancée dans les prochaines semaines. Il serait le troisième candidat à chercher à succéder à Jean-Martin Aussant, qui a démissionné en juin. Les militants Sol Zanetti et André Lamy ont indiqué la semaine dernière leur intention de briguer la direction du parti souverainiste, qui a récolté près de 2% des voix au scrutin de septembre 2012.

Le Devoir

PROCRÉATION ASSISTÉE

Plusieurs intervenants de la consultation croient que le programme manque de balises

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Faut-il maintenir l'universalité du programme de procréation assistée ou limiter la gratuité en fonction de l'âge, des chances de réussite ou du revenu? Ou encore soumettre les futurs parents à un processus de sélection semblable à celui de l'adoption?

Il faut s'interroger collectivement, car en l'absence de balises, le programme de procréation assistée gratuite entraîne une approche de « magasinage », selon la Commission de l'éthique en science et en technologie (CEST). Elle a remis un mémoire dans le cadre de la consultation publique menée par le Commissaire à la santé et au bien-être. La CEST observe que, selon les témoignages des médecins, les patients qui se voient refuser une tentative de fécondation *in vitro* dans une clinique se tournent vers un autre centre jusqu'à ce qu'ils obtiennent ce qu'ils désirent. C'est entre autres pourquoi il faut s'interroger sur l'encadrement du programme, selon la CEST.

Plusieurs autres intervenants partagent cet avis, selon un échantillon d'une dizaine de mémoires obtenus par *Le Devoir*.

Femmes âgées, couples ayant déjà des enfants placés par la DPJ, couples dont le père est détenu, mères porteuses... La clinique de fertilité du CHUM a dû composer avec plusieurs cas délicats. C'est pourquoi l'hôpital juge urgente la mise en place d'une « structure centrale » et de procédures plus uniformisées.

« En l'absence d'orientations officielles ou de balises claires et consensuelles, la prestation de services ne peut être qu'à géométrie variable », constate aussi l'Ordre des psychologues. Ces professionnels, appelés à évaluer certaines demandes, se demandent si leur rôle n'a pas lieu d'être précisé.

Comment limiter l'accès?

En mai, la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), avec le Dr Gaëtan Barrette en tête, a fait savoir qu'elle croyait que l'accès gratuit devrait être limité aux personnes souffrant d'un problème de fertilité « médicalement reconnu ». Ce critère exclurait d'emblée la plupart des couples homosexuels, de même que les femmes seules ou même des femmes excédant un certain âge.

C'est pourquoi la CEST le trouve trop « étroit » et suggère plutôt que l'accès à la gratuité soit modulé en



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'idée d'un guichet unique qui répartirait les patients dans les différentes ressources privées et publiques semble retenir la faveur du ministre Réjean Hébert, qui vise à augmenter la fréquentation des cliniques publiques, dont certaines ouvertes à grands frais. Ci-dessus, le ministre Hébert lors de son passage à la clinique du CHUM en mai.

fonction des chances de réussite de conception. « Il ne s'agit pas de discriminer », écrit la CEST, mais plutôt d'établir des critères prédéterminés de réussite anticipée », ce qui pourrait « diminuer les coûts » d'un programme qui surpasse déjà les prévisions initiales.

Le Conseil du statut de la femme croit également qu'il faudra sacrifier l'universalité du programme. Il propose de décider en fonction du revenu des patients.

L'Association des couples infertiles du Québec s'oppose fermement à un resserrement de l'accès à la procréation assistée

Les médecins spécialisés en fertilité avaient rapidement fait savoir que selon eux, les balises actuelles suffisent, puisque le programme a fait reculer les taux de grossesses multiples, ce qui entraîne des économies importantes.

L'Association des couples infertiles du Québec (ACIQ) s'oppose aussi fermement à un resserrement de l'accès à la procréation assistée, même si elle qualifie le mandat de la consultation publique de « légitime ». Dans son mémoire, le président de l'ACIQ, Denis Nadeau, écrit qu'il

faut maintenir « l'équité » entre les couples infertiles.

M. Nadeau remercie Julie Snyder, porte-étendard de la cause des couples infertiles jusqu'à l'obtention de la gratuité, pour son « soutien perpétuel ». Il ajoute que le mémoire a été écrit en collaboration avec Louis Noël, le directeur des communications de la boîte de M^{me} Snyder, Productions J.

Selon certains, il faut aussi soumettre les futurs parents à une évaluation psychologique. Pour l'anthropologue Chantal Colard et la sociologue Marie-Blanche Tahon, ce processus doit être calqué sur celui de l'adoption. « Les parents adoptifs ou bénéficiaires d'une procréation assistée [devraient être] également encadrés », écrivent-elles dans un mémoire conjoint.

Le Conseil du statut de la femme appuie cette approche et croit que les cliniques devraient appliquer des critères de sélection uniformes. La CEST croit aussi que les antécédents des futurs parents devraient être vérifiés, afin de s'assurer « qu'ils n'ont pas déjà un enfant sous la tutelle de la DPJ ou des antécédents de violence ou d'abus. »

Guichet unique

L'idée d'un guichet unique, qui

répartirait les patients dans les différentes ressources disponibles, privées et publiques, semble retenir la faveur du ministre de la Santé Réjean Hébert. Il faut dire que Québec vise à augmenter la fréquentation des cliniques publiques, dont certaines ouvertes à grands frais. La CEST y voit aussi une solution.

Les médecins des cliniques de procréation privées s'insurgent contre cette idée. D'ailleurs, sur son site Web, la clinique Fertily a invité ses patients à exprimer leur désaccord dans le cadre de la consultation publique. « Si vous ne désirez pas qu'un seul centre de procréation vous soit imposé par le ministère et si vous considérez que les soins que vous recevez en clinique privée ne doivent pas être sous-financés par l'État québécois, il est urgent que vous soumettiez votre témoignage », peut-on lire dans un message inscrit sur le blogue du site le 19 mai.

Fermement opposée au guichet unique qui « nuirait au lien de confiance » entre les patients et leur médecin, l'Association des couples infertiles compte déposer une pétition sous peu, peut-on lire dans son mémoire.

Le Devoir

Le python qui a tué deux jeunes garçons vivait dans l'appartement

PIERRE SAINT-ARNAUD à Campbellton

Le serpent qui a tué deux jeunes garçons, dans la nuit de lundi à Campbellton, au Nouveau-Brunswick, ne s'était pas échappé de l'animalerie située au-dessous de l'appartement du propriétaire, mais vivait dans l'appartement lui-même.

La Gendarmerie royale du Canada a précisé en conférence de presse mardi que l'animal se trouvait dans un vivarium, doté de parois de verre qui montaient jusqu'au plafond, dans l'appartement même du propriétaire de l'animalerie, où les deux enfants étaient en visite.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le reptile aurait trouvé un petit orifice dans le plafond lui permettant d'accéder au système de ventilation. Au-dessus du salon, là où dormaient les petits Noah et Connor Barthes, âgés de quatre et six ans, la conduite de ventilation aurait cédé sous le poids de l'animal, qui pèse 45 kilos.

« C'est certain que ce n'est vraiment pas un cas standard », a reconnu le sergent Alain Tremblay, de la GRC, tout en précisant que l'affaire était tout de même traitée comme une scène de crime. « C'est très dramatique pour la famille, ce qui est arrivé, mais côté policier, il faut comprendre que c'est une enquête où des personnes ont perdu la vie. Notre approche pour analyser une scène est pratiquement inchangée, même si on a affaire à l'acte d'un reptile. »

Autopsie

Une autopsie devait être pratiquée sur les corps des deux victimes mardi à Saint-Jean afin de déterminer la cause exacte du décès, les policiers étant incapables de déterminer s'ils ont été étouffés par

constriction du reptile ou écrasés sous son poids lorsqu'il est tombé du plafond.

Par ailleurs, le sergent Tremblay n'était pas en mesure de préciser, mardi après-midi, si le propriétaire de l'animalerie, Jean-Claude Savoie, avait obtenu un permis spécial pour l'animal, qui mesurait 4,3 mètres. Un tel permis est requis au Nouveau-Brunswick pour tout serpent de plus de 3 mètres.

Cependant, un porte-parole du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, Steve Benteau, a indiqué qu'aucun permis n'avait été délivré pour un python de Seba. Il a précisé que le ministère n'était pas au courant de la présence d'un python de 4,3 mètres de long pesant 45 kilos dans un appartement à Campbellton. M. Benteau a confirmé que ce genre de serpent n'est habituellement permis que dans les zoos accrédités, à moins de détenir un permis spécial.

Jean-Claude Savoie a déjà été rencontré brièvement par les enquêteurs, mais ceux-ci doivent le revoir, a précisé le sergent Tremblay. « Le propriétaire du magasin va être éventuellement rencontré par les enquêteurs. On essaie d'avoir le plus de renseignements possible avant de rencontrer les gens qui étaient sur la scène. »

Jean-Claude Savoie a déclaré dans une entrevue télévisée qu'il était en état de choc et a indiqué que les deux victimes sont les enfants de son meilleur ami, et qu'ils étaient souvent à son appartement pour visiter son propre fils. Il dit n'avoir rien entendu, et n'avoir découvert la scène horrible qu'en se rendant dans son salon, où les deux garçons dormaient. Il a alors aperçu le serpent, l'a maîtrisé et remis en captivité. Pris en charge par la GRC dès lundi soir, le serpent a été euthanasié et soumis à une autopsie qui a permis de confirmer qu'il s'agissait d'un python de Seba.

La Presse canadienne

Manitoba: une enquête se penche sur la mort d'un sans-abri autochtone à l'urgence

Winnipeg — La Régie de la santé de Winnipeg admet que des erreurs ont été commises pour que meure un sans-abri autochtone en fauteuil roulant après une attente de 34 heures dans une salle d'urgence, mais nie toute allégation de profilage racial ou social.

La commission d'enquête sur la mort de Brian Sinclair, qui s'est ouverte mardi, a révélé que la responsabilité n'incombait à personne en particulier, rapporte l'avocat de l'Office régional de la santé de Winnipeg, William Olsen. Selon lui, c'est une accumulation de facteurs et d'événements dus au hasard qui a joué en la défaveur de M. Sinclair.

Brian Sinclair, un double amputé, s'était rendu à l'urgence médicale de l'hôpital Winnipeg's Health Science Centre, le 19 septembre 2008, pour une infection de la vessie. Après avoir parlé à une infirmière, il est resté dans la salle d'urgence jusqu'à ce qu'un autre patient avertisse une garde de sécurité qu'il était décédé.

L'enquêteur médical du Manitoba a découvert que M. Sinclair avait un cathéter bloqué, un problème simple à régler. Le juge Tim Preston tiendra des audiences en août et en octobre afin de déterminer la cause exacte du décès.

M. Olsen se défend des accusations de certains voulant que l'individu ait été oublié dans la salle d'urgence à cause de son origine ethnique et de son handicap. Il soutient que l'événement aurait pu arriver à n'importe quel patient. Pour l'avocat de la famille Sinclair, Murray Trachtenberg, il fait peu de doute que l'aspect marginal du défunt a mené le personnel à douter de ses réels besoins de soins. M. Sinclair était un visiteur régulier de l'hôpital et avait des problèmes de toxicomanie.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

DÉPENDANCE À L'HÉROÏNE

Des chercheurs plaident pour un meilleur accès aux traitements

Vancouver — Le traitement de la dépendance à l'héroïne et autres opioïdes est grandement limité au Canada et aux États-Unis, malgré le fait que les surdoses représentent une cause importante de mort accidentelle, estiment des spécialistes.

Des chercheurs du B.C. Centre for Excellence in HIV/AIDS affirment dans un article d'opinion que 325 000 Canadiens sont dépendants à l'héroïne ou à des opioïdes prescrits, comme l'oxycodone.

On suggère aussi d'offrir une meilleure formation sur les dépendances dans les facultés de médecine

Aux États-Unis, environ 2,3 millions de personnes sont dépendantes à l'héroïne, qui représente la seconde cause en importance de mort accidentelle, bien que 10% des héroïnomanes reçoivent des traitements de substitution, par exemple à la méthadone.

Accès à la méthadone

Le rapport scientifique recommande que les héroïnomanes puissent bénéficier d'un meilleur accès à la méthadone et à d'autres traitements, par exemple dans les cabinets de médecins et non plus seulement dans les cliniques communautaires. On suggère aussi d'offrir une meilleure formation sur les dépendances dans les facultés de médecine et de briser les barrières au financement des traitements.

L'auteur principal du rapport, le docteur Bohdan Nosyk, soutient que l'accès à des traitements reconnus est grandement limité au Canada et aux États-Unis, et que les gouvernements devraient se pencher sur les moyens d'étendre leur aide aux personnes dépendantes.

Le rapport affirme qu'améliorer l'accès aux thérapies de substitution serait un moyen efficace d'aider les héroïnomanes, tout en réduisant les coûts de santé et de justice criminelle.

La Presse canadienne



VALERIE MACON AGENCE FRANCE-PRESSE

Même si l'on prête aux éléphants une mémoire performante, les dauphins auraient la mémoire sociale la plus longue jamais enregistrée chez un animal.

Une mémoire de dauphin ?

Selon une étude, le mammifère a une mémoire sociale remarquable

Paris — Les dauphins sont capables de reconnaître un congénère après 20 ans de séparation, montre une étude publiée mardi, qui attribue à ce mammifère marin la plus longue mémoire sociale jamais enregistrée chez un animal. Les éléphants ont bien la réputation de ne jamais oublier un des leurs, mais celle-ci repose à ce jour uniquement sur « des preuves anecdotiques », souligne l'auteur de l'étude, Jason Bruck (Université de Chicago).

Ses travaux portent sur la reconnaissance à long terme par les dauphins de leur signature personnelle, un sifflement caractéristique qui fait en quelque sorte office de nom et qui rend chaque individu immédiatement identifiable par ses semblables.

Le biologiste a cherché à savoir si le dauphin gardait en mémoire la signature d'un congénère dont il est séparé de longue date.

Son étude a porté sur 43 dauphins hébergés dans six parcs zoologiques ou aqua-

tiques différents, dont le zoo de Brookfield, près de Chicago. Ces six structures ont la particularité d'avoir échangé des animaux entre eux, tout en gardant la trace précise de leur histoire.

L'expérience a ensuite consisté à faire entendre aux dauphins l'enregistrement de sifflements de leurs congénères. Elle a montré qu'ils réagissaient davantage à l'écoute de sifflements familiaux, c'est-à-dire ceux de dauphins avec lesquels ils avaient été en contact, même des années auparavant. « Lorsqu'ils entendent un dauphin qu'ils connaissent, ils s'approchent souvent rapidement du haut-parleur », a expliqué Jason Bruck. « Parfois ils tournent autour, sifflent, essaient d'obtenir une réponse », a-t-il ajouté.

Allie et Bailey

Il cite le cas d'Allie et Bailey, âgées respectivement de 2 et 4 ans lorsqu'elles ont vécu ensemble au Dolphin Connection, dans l'archipel des Keys, en Floride. Allie vit au-

jourd'hui au zoo de Brookfield et Bailey, au Dolphin Quest aux Bermudes. Vingt ans et six mois après leur dernier contact, Bailey reconnaît toujours l'enregistrement d'Allie.

Selon le chercheur, dont les résultats sont publiés dans la revue *Proceedings B* de la Royal Society britannique, le dauphin montre un niveau de reconnaissance « très comparable à la mémoire sociale de l'homme ».

Ce type de reconnaissance peut même être plus durable chez le dauphin que chez l'homme, souligne-t-il, car le sifflement du dauphin reste stable sur plusieurs décennies, alors qu'un visage humain change au fil du temps.

On ne sait cependant pas bien pourquoi les dauphins ont une aussi longue mémoire sociale.

Dans la nature, ils ont une espérance de vie moyenne de 20 ans, mais certains individus vivent jusqu'à 45 ans, voire davantage.

Agence France-Presse

La majorité des Américains ne veut pas être centenaire

Washington — Une majorité d'Américains ne veulent pas vivre jusqu'à 100 ans ou plus, estimant qu'une telle longévité épuiserait les ressources naturelles et ne serait accessible qu'aux plus riches, selon un sondage du centre de recherche Pew publié mardi.

Interrogés sur la question de savoir s'ils seraient prêts à subir des traitements pour ralentir leur vieillissement et vivre jusqu'à 120 ans ou au-delà, 56% des participants ont répondu par la négative, mais 68% ont estimé que la plupart des autres seraient prêts à le faire. En outre, une large majorité a jugé qu'un prolongement aussi radical de la vie « épuiserait les ressources naturelles du pays et serait réservé à un petit nombre de nantis ».

Interrogés sur le nombre d'années qu'ils souhaiteraient vivre, 69% des Américains sondés ont donné un âge médian de 90 ans, soit 11 ans de plus que l'espérance de vie moyenne actuelle aux États-Unis, soit 78,7 ans — 81 ans pour les femmes et 76,2 ans pour les hommes. Seulement 9% souhaiteraient vivre plus de 100 ans.

Fontaine de Jouvence

Selon le Bureau du recensement, un Américain sur cinq aura au moins 65 ans d'ici 2050, et au moins 400 000 seront alors centenaires.

La médecine pourrait connaître des avancées importantes ces prochaines décennies, permettant d'arrêter, voire d'inverser le vieillissement et de repousser la longévité. Des laboratoires privés et des universités conduisent actuellement des recherches visant à percer les secrets de la fontaine de Jouvence, et des responsables religieux, des bioéthiciens et des philosophes commencent à réfléchir aux implications sociales et morales d'une telle prolongation de la vie, selon Pew, organisme indépendant et respecté de Washington.

L'enquête publiée mardi laisse penser que les Américains ne sont pas particulièrement inquiets du vieillissement de la population. Près de neuf personnes sur dix estiment ainsi qu'avoir plus de personnes âgées dans le pays est « une bonne chose pour la société » ou ne « fait aucune différence », tandis que 10% voient cela négativement.

Cette enquête d'opinion a été réalisée à l'échelle nationale auprès de 2012 adultes représentatifs, du 21 mars au 8 avril, avec une marge d'erreurs de plus ou moins 2,9%.

Agence France-Presse

LES PETITES ANNONCES

AVIS DE DÉCÈS

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

GRAND 5 1/2 RDC, 2 CH.
fermées, stat. arr., s.-s. semi-fini, bien éclairé, face au parc Ahuntsic, près service et métro.
1250\$/mois chauffé.
514 793-2342, dispo sept.

HOMA - 5 1/2 - 3ème étage.
Personnes tranquilles. Août.
700\$ 514 523-7227

NDG - 5 1/2 - HAUT DUPLEX
Non-fumeur. 990\$ chauffé.
Août. 514 241-5821

OUTREMONT - 4 1/2
(Boul. St-Joseph / de l'Épée)
1200 p.c., frigo, cuisinière, lav. vats. et eau chaude incl., chauffé.
OCTOBRE. 1 565\$ + garage.
514-271-9862 b.v.

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant aptt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450 677-3727

PARIS - MONTPARNASSE
3/4 pers. Confort. Prix dégressif Août/septembre. 514 287-1313

PARIS
Atelier meublé, libre en août, équipé, 2 c.c., ensoleillé, calme. Entrée privée arborée, dans le sympathique quartier de Belleville, métro, 15 minutes de Châtelet.
2800\$/mois (800\$/sem).
33.1.40.30.09.14
riouxchristian@yahoo.com

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 T1 équipée, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
819 658-1218

251
BUREAUX À LOUER

À LOUER POUR OCCUPATION IMMÉDIATE

6350 pi² demi sous-sol,
2200 boul. Le Corbusier, Laval
bureaux et entrepôts
très accessible.

Pour visiter :
514 576-5756

287
COMMERCES À LOUER

DISPONIBLE MAINTENANT

2200 boul. Le Corbusier, Laval,
beaucoup de visibilité
et très accessible !
3550 pi.ca. à louer
avec quai de déchargement,
(possibilité d'avoir plus de pi² au sous-sol.)

Pour visiter :
514 576-5756

542
MASSOTHÉRAPIE

Venez vivre une expérience de détente urbaine avec une pause massage

Profitez des bienfaits d'un massage progressif alliant traitement et relaxation

Appelez dès maintenant pour info et R-D-V

514.966.8150 (Bilingue)
michelmassage@live.com

À Montréal 720 15
Lionel Groulx Atwater

MASSOTHÉRAPIE
ESALEN . REIKI . SUÉDOIS
Thérapeutique ou de relaxation
\$65/h \$85/1.5h
Membre de l'Association Professionnelle monréseau
*120\$ pour nouvelle cliente.

598
SERVICES DIVERS

MAGOG

Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre, 4 salles privées, menu du terroir.
www.auxjardinschampetres.com

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ESTRIE
Saint-Venant-de-Paquette
2 gentils chats gris désirent partager temps plein leur grande maison durant les mois d'hiver (de novembre à avril).
Lieu idéal pour artiste-écrivain musicien en période de création
Tout inclus (chauff. internet, etc...)
Prix modique. 819 658-1218

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

506
ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h.
1-888-374-5777

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

598
SERVICES DIVERS

DÉMÉNAGEMENTS

BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Planos. Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

598
SERVICES DIVERS

URGENT
Cherchons avocats, juristes, journalistes d'investigation, passionnés par la défense des Libertés. Droits de l'Homme et de la famille, plaçant les valeurs de la Vérité et de la Justice avant celle de l'Argent et du Pouvoir.
jagarreau@free.fr
Tél. : +33 6 84 88 77 47

695
AUTOMOBILES

Acura TL sh-awd 2009
63 000 km, garantie 160 000 km. Cuir, toit ouvrant, mags 18 pouces, moteur 3,7 de 305 chevaux. 24 900\$
Philippe St-Pierre (514)705-0707

Kane Fetterly
3301, boul. Décarie
Montréal
le vendredi 9 août de 19 à 21 heures et le samedi 10 août dès 13 heures. Le service funéraire aura lieu ce même jour à 17 heures en la chapelle du salon.
Vos messages de condoléances peuvent être transmis au : www.kanefetterly.qc.ca

pour prendre soin de la vie
Opération "Enfant Soleil"
operationenfantsoleil.ca
1 877 683 2325



Fournier, Hélène (née Lavoie) 1922-2013

Tu nous quittes pour un nouveau voyage en ce 4 août 2013. Tu retrouves ainsi tes chers disparus, tes père et mère, Arthur Lavoie et Marie-Louise Le Blanc, ton bien-aimé Élie, ton fils Martin, ta fille Isabelle (René Guillemette), tes frères, Gaston (feu Madeleine Normand), Michel (Ursule Bergeron) et tes sœurs, Renée-Gabrielle, Alice et Denise.

Parents et amis (es) te regrettent déjà mais surtout tes fils, Luc (Rachel Beauchamp), Daniel, Benoît (Carol Pauzé), tes sœurs Claire, sœur Éliane SJM et ton frère André (Denise Gauthier). Tu manques aussi à tes petits-enfants, Carl-Emmanuel, Jean-Kristian (Amélie Leblanc Cartier), Magali (Alexandre Langlois), François-Guillaume, Charles-Antoine (Aline Maya Simoes) Rosemarie (Elvis Leconte), Fannie (Gustavo Lutz) ainsi qu'à Gabriel (Marie Levasseur), Jacinthe (Jean-François Gélinais) et à tes arrière-petits-enfants.

Nos remerciements les plus sincères à l'équipe du CLSC de la Montagne pour leur aide précieuse et au personnel des plus dévoués du Manoir de Verdun.

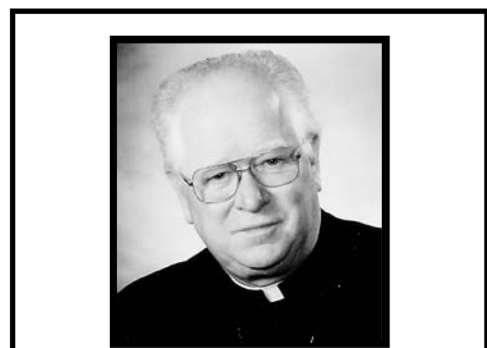
La famille accueillera parents et amis (es) au salon funéraire

Kane Fetterly
3301, boul. Décarie
Montréal
le vendredi 9 août de 19 à 21 heures et le samedi 10 août dès 13 heures. Le service funéraire aura lieu ce même jour à 17 heures en la chapelle du salon.
Vos messages de condoléances peuvent être transmis au : www.kanefetterly.qc.ca

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: **514-985-3322**
Télécopieur: **514-985-3340**
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS **MasterCard** **VISA**



Valois, Charles Mgr 1924-2013

Monseigneur Charles Valois, évêque émérite du diocèse de Saint-Jérôme, est décédé tôt le matin du 4 août 2013 à l'âge de 89 ans. Il laisse dans le deuil sa sœur Marie-Claire, son frère Gilles (Claire Dionne), sa sœur Jeanne-D'Arc (Jean De Bondi) ainsi que son beau-frère Guy Boisclair (Yvette Chevrette) ainsi que ses neveux et nièces.

Troisième évêque du diocèse, de 1977 à 1997, il avait été ordonné prêtre le 3 juin 1950 par le cardinal Paul-Émile Léger, à Montréal. Outre ses fonctions de professeur et curé, il a notamment été aumônier adjoint à la JEC et directeur du Cégep Lionel-Groulx de Ste-Thérèse. Très attentif aux questions sociales, il s'est beaucoup impliqué dans plusieurs dossiers chauds dont les expropriés de Mirabel et la crise d'Oka de 1990.

Mgr Valois sera exposé en chapelle ardente le jeudi 8 août de 14 h à 21 h à la cathédrale de Saint-Jérôme. Ses funérailles auront lieu le vendredi 9 août à 10 h 30 à la cathédrale. La dépouille sera ensuite transportée à l'église Ste-Thérèse-d'Avila de Ste-Thérèse où un dernier hommage lui sera rendu de 13h30 à 14h30. Il sera inhumé au cimetière de Ste-Thérèse.

Des dons en sa mémoire à la Caisse sacerdotale d'entraide du Diocèse de Saint-Jérôme seraient appréciés.

La direction des funérailles a été confiée à la **Maison Funéraire Trudel Inc.**
400, Place du Curé-Labelle
St-Jérôme
www.maisontrudel.com

GRATUIT !

À la famille éprouvée :
Le journal Le Devoir postera gratuitement une copie plastifiée de l'avis publié.
Demandez-le au : **514 525-5379**
necrologie@lememorial.com

POUR soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots... IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !

1.800.567.2236
www.muscule.ca
Dystrophie musculaire Canada

ACTUALITÉS

CONGRÈS MONDIAL DE PHILOSOPHIE

Habermas met l'Europe en garde contre le populisme

Athènes — Le philosophe allemand Jürgen Habermas a mis en garde mardi à Athènes contre la montée du « populisme » en Europe et plaidé pour la nécessité de changer les politiques « des élites » dans l'Union européenne, en marge du 23^e congrès mondial de philosophie qui se tient pour la première fois en Grèce, berceau de la discipline.

« Il faut s'éloigner du projet élitiste, élaboré par des élites politiques d'aujourd'hui en Europe, et impliquer les citoyens » dans le dialogue, a déclaré M. Habermas, 84 ans. « Sinon, les partis populistes vont gagner lors des élections européennes » en mai 2014, a-t-il ajouté, lors d'une conférence de presse donnée en marge du congrès qui réunit des centaines de philosophes du monde entier depuis lundi à Athènes.

« Je ne suis pas un homme politique, mais je crois que le populisme est dangereux. Le nationalisme n'était pas seulement une question du XIX^e ou du XX^e siècle, il est présent dans tous les pays », a lancé M. Habermas, également théoricien en sciences sociales, rattaché à la célèbre Ecole de Francfort. « En Allemagne », le populisme « est actuellement inactif », mais « il peut se réveiller et c'est pour cette raison qu'il faut veiller », a averti ce penseur de l'Europe et théoricien du concept de « patriotisme constitutionnel », dissociant citoyenneté et identité nationale.

Pour le philosophe allemand,

« souvent, pendant la campagne pour des élections européennes, il n'y a que les questions nationales qui sont abordées », ce qui laisse les citoyens en dehors des affaires européennes.

« Il faut des réformes institutionnelles en Europe pour faire participer les citoyens, sinon, adieu démocratie », a-t-il souligné.

Il a critiqué le rôle des médias dans « la sphère publique » qui n'évoquent que « les questions nationales et souvent altèrent les événements », ce qui provoque « des tensions entre les pays membres » de l'UE.

Assumer ensemble les impacts de l'austérité

Interrogé sur les répercussions de la crise, M. Habermas a dit que l'Europe doit agir « d'une façon coordonnée pour soutenir les pays périphériques, comme la Grèce ou l'Italie, qui ont besoin des investissements ». « La crise provoque des injustices exaspérantes et les pays, dont surtout l'Allemagne, qui participent aux programmes de redressement » dans les pays en crise, « doivent assumer leurs responsabilités concernant les conséquences » des politiques d'austérité, a-t-il dit.

Organisé par la Fédération internationale des écoles de philosophie, le congrès sur le thème « La philosophie en tant que recherche et mode de vie » s'est ouvert lundi à Athènes pour une semaine et réunit 2000 participants de 105 pays.

Agence France-Presse



VANDERLEI ALMEIDA AGENCE FRANCE-PRESSE

La favela investie par les policiers est censée abriter des dizaines de trafiquants de drogue, dont cet édifice criblé de balles était, il y a quelques jours à peine, le « tribunal ».

Les policiers de Rio tentent de contrôler l'une des favelas les plus dangereuses de la ville

LAURA BONILLA CAL
à Rio de Janeiro

Au sommet de la colline, une maison en ruine criblée de centaines d'impacts de balles. C'était il y a encore quelques jours le « tribunal » des trafiquants de drogue de la favela de Mangueirinha à Rio. La police vient d'y prendre ses quartiers.

Cet océan de misère est censé abriter des dizaines de trafiquants de drogue ayant fui les favelas de la zone sud et touristique progressivement « pacifiées » depuis 2008 par les forces de l'ordre, dans la perspective du Mondial 2014 de football et des Jeux olympiques d'été de 2016 à Rio de Janeiro.

Les premiers policiers ont pénétré en juillet dans cette favela située dans la Baixada Fluminense, dans le nord de Rio. Depuis lundi, 180 membres de la police militaire patrouillent sur place : ils sont entrés pour y rester.

A quelques mètres de la mesure où les trafiquants s'entraînaient au tir, jugeaient et exécutaient leurs victimes, des porcs

s'ébrouent au milieu des ordures. Des chiens des rues sautent au milieu d'enfants pieds nus jouant au cerf-volant. Une femme de 60 ans édentée, mais aux ongles des orteils parfaitement vernis, désigne sa cahute en carton : « C'est mon appartement de luxe. » Hilarité des voisins.

Les policiers patrouillent désormais jour et nuit dans Mangueirinha et trois favelas voisines, Saopo, Santuario et Corte 8, considérées comme les plus dangereuses de Rio. Ils ont interpellé 25 suspects en quelques jours.

« Ces gens manquent de tout. Ils déjeunent sans savoir ce qu'ils vont avoir pour le dîner », commente le commandant Raulo Brandao, du Bataillon de la police militaire de Duque de Caixas.

Des dizaines de policiers inspectent leur nouvelle base — pour le moment deux toilettes chimiques au milieu d'un terrain vague, sur lequel sera bientôt installé un conteneur qui servira de bureau. Ils s'abritent un moment pour se protéger de tirs dans leur direction, partis

des favelas sur lesquelles ils ont une vue à 360 degrés.

Migration de trafiquants

« Oui, il y a eu ici une migration » de trafiquants des favelas « pacifiées », explique le commandant Brandao. « Mais pas autant que ne le disent les gens. Il y a aussi des délinquants locaux. » « Nous avons arrêté des enfants de 12 ans avec des armes. S'ils arrivent un jour à l'âge de 25 ou 30 ans, ils auront eu de la chance, commente le policier. A cet âge-là, la majorité sont en prison ou ont été tués, y compris par les leurs. »

Mangueirinha et les favelas environnantes sont contrôlées par le Commando Vermelho, l'une des factions les plus redoutées.

« Ce que je pense de la police ? Cela ne pourra pas être pire qu'avant », commente Paulinho Dantas, un habitant de 60 ans, en tentant de réparer une vieille Coccinelle avec du ruban adhésif noir. « Les enfants ne pouvaient pas sortir dans la rue, ni moi d'ailleurs, sans risquer de prendre une balle. »

La police reconnaît qu'elle

ne pourra pas éradiquer le trafic de drogue, mais le commandant Brandao assure que le Commando Vermelho « est déjà fragilisé ».

L'objectif est d'« en finir avec le port d'armes ostentatoire et le tapage des bals funk remplis de trafiquants armés », affirme-t-il. « Mais aussi que les benêts à ordures et l'électricité puissent arriver ici. Que les problèmes d'eau et d'égouts à ciel ouvert puissent être réglés. » Beaucoup d'habitants n'ont même pas un seau. Ils jettent toutes leurs ordures par la fenêtre.

« Ici, la vie est difficile. On cohabite avec les trafiquants. Qu'y faire ? Baisser la tête », commente Bruno de Oliveira Palmeira, un chômeur de 19 ans qui répare avant des pneus. « Je n'aurais jamais cru que la police arriverait jusqu'ici. Maintenant, j'y crois, ajoute-t-il. Avant, aucune ambulance ni benne à ordures ne montait ici. Son souhait : que le quartier soit un jour équipé d'un « poste de santé », d'« une garderie, d'un centre sportif ».

Agence France-Presse


ARGENTINE

Six morts dans l'explosion d'un immeuble

Un immeuble de Rosario, troisième ville d'Argentine, a été dévasté mardi matin par l'explosion de la chaudière du bâtiment : 6 personnes ont péri, 19 sont portées disparues et des dizaines ont été blessées, selon les autorités locales. La façade de l'immeuble de dix étages situé dans le centre de cette ville de 1,2 million d'habitants a été pulvérisée par la déflagration, a constaté une correspondante de l'AFP.

Des débris jonchaient le sol devant le bâtiment éventré. Après avoir évacué les habitants pris au piège, les pompiers s'affairaient à inspecter les appartements où les murs, voire les plafonds, se sont effondrés. « Il y a huit morts. Les recherches dans les débris se poursuivront toute la nuit. Nous avons une liste de 19 personnes dont les familles sont sans nouvelles », a déclaré la mairesse de Rosario, Monica Fein, lors d'une conférence de presse. L'explosion est survenue vers 9h30, à une heure où divers occupants de l'immeuble étaient déjà partis travailler, sans quoi le bilan serait encore plus lourd.

Agence France-Presse



Canada

	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Ora 17/10	Sol 19/11	Londres	Sol 26/11	Sol 27/11
Moncton	Ave 25/12	Sol 24/16	Los Angeles	Sol 22/16	Sol 21/16
Saint-Jean	Sol 24/12	Var 19/15	Mexico	Ave 26/14	Ave 25/14
Toronto	Ora 26/19	Sol 25/16	New York	Ora 23/22	Ora 26/23
Vancouver	Sol 24/17	Sol 22/16	Paris	Plu 24/17	Plu 24/17
Winnipeg	Var 18/9	Ave 18/10	Tokyo	Sol 32/26	Var 32/26

Montréal

Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
26	19	25/19	25/17	23/12
Possibilité d'orages, pdp 60%	Possibilité d'orages, pdp 60%	Orages, pdp 80%	Averses isolées, pdp 40%	Passages nuageux

Québec

Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
26	15	23/17	24/13	24/10
Averses isolées, pdp 30%	Averses isolées, pdp 30%	Orages, pdp 90%	Ciel variable	Ciel variable


Gatineau

Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
25	18	25/16	24/15	23/11
Orages, pdp 80%	Possibilité d'orages, pdp 80%	Orages, pdp 70%	Averses isolées, pdp 40%	Passages nuageux

Lever du soleil: 5h46
Coucher du soleil: 20h14

©MétéoMédia 2013

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.
Consultez la tendance 14 jours.



LE BLOGUE URBAIN

Un **NOUVEAU** blogue collectif écrit par des journalistes passionnés de vie urbaine

www.ledevoir.com/blogue-urbain



ÉDITORIAL

GOUVERNEMENT HARPER

Le retour du Québec

Le premier ministre Stephen Harper revoit sa stratégie à l'égard du Québec. Nouveau lieutenant québécois en la personne de Denis Lebel et nouvelle adjointe pour le Québec à son cabinet avec Catherine Loubier. Reste maintenant à traquer ce nouvel intérêt pour les électeurs québécois dans des gestes concrets d'ouverture.

Quoi qu'aient pu penser ses stratèges électoraux au lendemain de l'élection du 2 mai 2011, le premier ministre conservateur, qui tourne toute son attention vers le rendez-vous électoral de 2015, ne peut se permettre d'ignorer le Québec. Si cette province n'a été pour rien dans la dernière victoire conservatrice, ce ne sera pas le cas la prochaine fois. Tous les votes compteront. Les cinq sièges québécois qu'il détient aujourd'hui pourront faire la différence, s'il réussit à les conserver, entre une victoire serrée (majoritaire ou minoritaire) et une défaite.

Stephen Harper sait bien qu'il a une côte abrupte à gravir. L'annonce qu'il a faite vendredi à Québec de la réfection de la côte Gilmour avait tout d'une métaphore, sans doute involontaire de sa part, quant au défi qui l'attend. Située dans le parc des Champs-de-Bataille, elle est l'une des plus abruptes côtes qui conduisent de la basse ville à la haute ville. Sa réfection la rendra accessible aux automobilistes en hiver.

La métaphore d'ouverture est on ne peut plus ténue, car il faudra bien plus que cette annonce pour retrouver l'attention des Québécois, qui n'a pas été aussi basse depuis des décennies. Les plus récents sondages n'accroissent au Parti conservateur que 8% d'appui. À l'élection de 2011, les 16,5% de voix obtenues lui avaient assuré de garder cinq sièges. Si rien n'est fait pour renverser la tendance à la baisse, le Parti conservateur pourrait ne conserver qu'un ou deux sièges.

Le geste le plus significatif posé par M. Harper est sans doute la nomination du ministre Denis Lebel comme lieutenant québécois. Il est meilleur communicateur que son prédécesseur, le ministre Christian Paradis. Surtout, son expérience en politique municipale comme maire de Roberval de 2000 à 2007 lui a permis de maîtriser les subtilités de la politique québécoise. Dès sa nomination à cette nouvelle responsabilité, il a ainsi annoncé d'emblée qu'il n'entendait pas jouer au matamore face au gouvernement Marois et à sa gouvernance souverainiste. Il entend mettre l'accent sur « ce qui nous rassemble » plutôt que sur des « chicanes inutiles et futiles ».

De la coupe aux lèvres conservatrices, la distance ne sera pas facilement franchie. Ce que Denis Lebel devra expliquer à ses collègues est le sens qu'il faut donner au mot ouverture, qui ne peut se restreindre à la côte Gilmour et à quelques subventions. Comme ministre des Affaires intergouvernementales, il a l'occasion d'amener son gouvernement à revoir sa position sur la question de la formation de la main-d'œuvre. Les provinces rejettent unanimement la stratégie mise de l'avant par Ottawa dans son budget, qui leur retire cette responsabilité et un transfert de 300 millions par année pour confier le tout aux entreprises. Un dialogue et la recherche d'un compromis s'imposent.

À l'époque où le premier ministre Harper avait fait du fédéralisme d'ouverture un mot clé de son programme, les Québécois avaient été attentifs à ses propositions. En 2006, ils lui avaient donné 24,6% de leurs suffrages et dix députés. Que les conservateurs ne se fassent pas d'illusions. Ils ne retrouveront pas ce niveau d'appui, mais dans la bataille qui les opposera au NPD et au Parti libéral ragailardi par l'arrivée de Justin Trudeau, c'est certainement en pratiquant ces deux prochaines années un fédéralisme d'ouverture qu'ils pourront se distinguer, pourvu qu'il s'accompagne de gestes concrets.

PROCÈS DES GÉNÉRAUX EN TURQUIE

Erdogan le Byzantin

Un mois après avoir réprimé avec brutalité les citoyens turcs, majoritairement des jeunes, qui s'opposaient à la transformation du dernier espace vert dans le centre d'Istanbul en un énième autel construit à la gloire du béton, voilà que le premier ministre du pays, Recep Tayyip Erdogan, vient de décapiter, par tribunal interposé, toute la frange laïque de l'armée. D'une armée qui s'est toujours posée en gestionnaire, réputé ombrageux, du testament du père de la Turquie moderne, Mustafa Kemal Atatürk.

Toujours est-il que, dans la foulée d'un procès passablement nébuleux, l'ex-chef d'état-major, de hauts gradés, des élus de l'opposition ainsi que des journalistes se sont vu infliger des peines d'une grande sévérité. Certains, surtout les gradés, ont été condamnés à la perpétuité, d'autres à des peines allant jusqu'à 35 ans. Tous étaient accusés d'avoir fomenté un coup d'État contre l'actuel gouvernement. Après eux, c'est à retenir, d'autres procès se tiendront. Les griefs retenus? Plus ou moins analogues à ceux brandis contre les militaires.

En envoyant les anciens maîtres de l'armée derrière les barreaux, Erdogan met un terme à un rapport de force aussi musclé qu'ancien. En effet, au lendemain de sa victoire électorale en 2002, le nouveau premier ministre s'est employé à implanter des mécanismes propres à réduire l'influence de l'armée, à gommer ses pouvoirs, à lui soutirer la puissance au profit d'un corps public sur lequel la Constitution lui accorde une domination certaine, soit la police. De cette dernière, par le biais notamment de l'augmentation du nombre de postes, il a fait une armée civile vouée au service de sa personne.

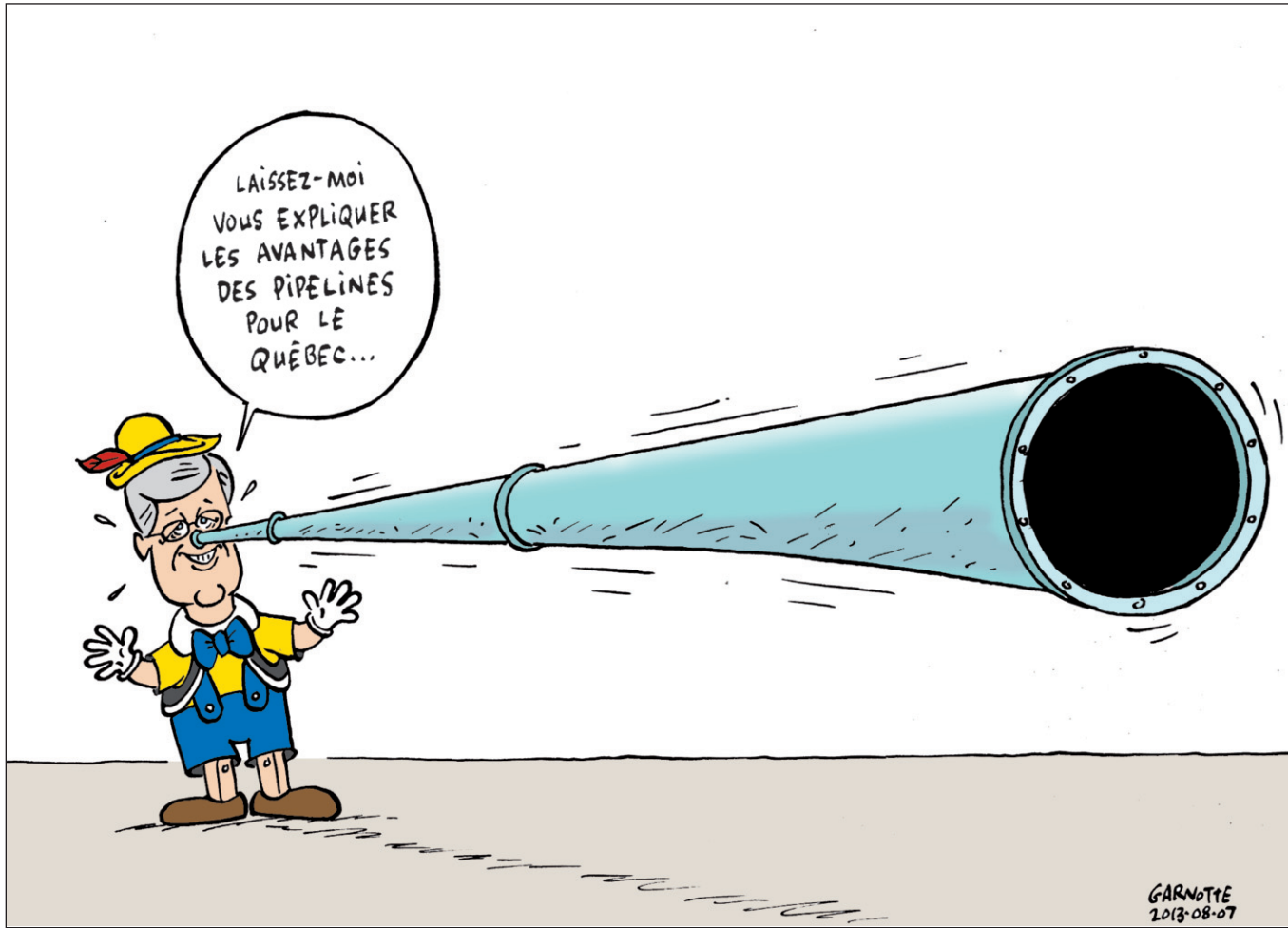
Dans un entretien accordé au journal *Le Monde*, le romancier et journaliste Ahmet Altan parle d'Erdogan en ces termes: « [...] c'est un général. Il marche dans les pas des généraux du coup d'État du 28 février 1997: même style brutal, mêmes théories conspirationnistes, même haine de l'opposition. Il instrumentalise les questions religieuses et, comme eux, il déteste l'Europe et veut se tourner vers la Chine et la Russie... On a maintenant un kémaliste religieux qui veut prendre la place de l'icône », soit évidemment Atatürk.

Outre la mutation de l'armée, soit le remplacement de généraux laïques par des généraux qui prient, il faut rappeler, marteler, en insistant mille fois plutôt qu'une, que le pays érigé en exemple de l'islam politique est en réalité un repoussoir de la démocratie. Car c'est au royaume d'Erdogan que l'on compte le plus grand nombre de journalistes emprisonnés. Plus qu'en Chine et en Iran! C'est dire! Comme quoi l'islam politique est à ranger au rayon des fraudes idéologiques qui toutes, faut-il le rappeler, consomment la violence avec avidité.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Les gérants d'estrade

En réaction à la libre opinion de M. Pierre-André Julien, je serais curieux de connaître le nombre de fois que ce critique du Mouvement Desjardins a pris la peine d'assister à l'assemblée générale annuelle de sa caisse populaire, car c'est là que les dirigeants rendent des comptes, que les membres du conseil d'administration de la caisse sont élus et que les orientations de la coopérative financière sont votées. Or il y a autant de différences entre les caisses qu'il y en a entre les communautés qu'elles couvrent: certaines sont figées, d'autres sont empreintes de vitalité. Saviez-vous par exemple que l'ensemble des caisses Desjardins constitue le plus important mécène au sein de notre société, finançant qui un centre de réintégration de l'emploi, qui une initiative d'agriculture urbaine ou une maison pour aînés, etc.? C'est plus de 90 millions de dollars annuellement que le Mouvement Desjardins retourne sous forme de subventions au sein des communautés qu'il dessert. Trouvez-moi une banque qui peut en dire autant!

Trouvez-moi même une banque où vous avez un mot à dire. Trouvez-moi une banque qui retourne ses profits à ses clients et non pas à ses actionnaires. Chez Desjardins, les ristournes sont tout autant individuelles que collectives, selon les politiques adoptées par chacune des caisses. Bon, maintenant, abordons la diminution du nombre de caisses.

Oui, elles sont passées de plus de 800 à un peu plus de 300.

Mais bien des choses ont également changé depuis le temps des caisses qui fermaient leurs portes à 15 h, alors qu'il fallait arriver avec son livret afin de pouvoir sortir quelques billets. Parmi vous, combien ont eu affaire directement avec une préposée au guichet récemment? Je suis certain qu'il n'y en a pas beaucoup. On utilise ACCÈS D, on paie par sa carte de débit, on fait des transferts par Internet... mais on ne va plus à la caisse comme autrefois. Le rapport à l'argent a changé et Desjardins s'est adapté, et c'est tant mieux, n'en déplaise aux nostalgiques comme M. Julien!

Pierre-Alain Cotnoir
Montréal, le 5 août 2013

Ducharme plutôt que Duchamp

La série d'articles de Christian Rioux sur le 350^e anniversaire du premier contingent des Filles du Roy s'annonce des plus intéressantes: elle est bien documentée et loin des lieux communs habituels.

Mais comment dit-on *lapsus calami* en langage Internet? La Fille du Roy championne de la maternité, avec 18 rejetons, n'est pas Catherine Duchamp, mais bien Catherine Ducharme, arrivée en 1671, épouse de Pierre Roy dit Saint-Lambert. Mariés à Montréal l'année de son débarquement, ils se sont établis à Laprairie. (Landry, Y., 1992, *Les Filles du Roy au XVII^e siècle*, Leméac, p. 308)

Catherine était la nièce de Fiacre Du-

charme dit Lafontaine, menuisier comme son père à elle, arrivé en 1653 et établi à Montréal. (Cournoyer, J., 2001, *La mémoire du Québec*, Stanké, p. 441) À chacune son dû.

Claude Ducharme, descendant de Catherine Pillat, contingent de 1663 actuellement en mer, épouse de Pierre Charon, par leur fils François Charon dit Ducharme.

Le 5 août 2013

Qui est imputable?

Deux enfants de 5 et 7 ans ont été tués par un énorme python. Mais qui donc permet à des marchands de vendre de tels reptiles supposément inoffensifs?

Nous sommes, au Québec, un pays nordique, le pays des chevreuils peureux, pas celui des animaux exotiques qui peuvent tuer comme nous le prouve le décès horrible de deux garçons.

Il serait temps qu'une loi soit votée afin d'interdire de tels animaux. Je vois souvent de jeunes enfants jouant avec des chiens type pitbull.

Leurs propriétaires jureront que leur chien est tout doux.

Ces chiens peuvent arracher la figure d'un enfant. Leurs propriétaires crieront qu'il s'agit d'ingérence dans leur vie privée. Je crois que cet argument ne tient pas la route. Je préfère de loin entendre les doléances de tels propriétaires de supposés toutous que de voir un enfant défiguré.

Jean Chenay
Sherbrooke, le 5 août 2013

LIBRE OPINION

Le pipeline d'Enbridge ne passe pas au cœur des îles de Boucherville

ÉRIC PRUD'HOMME

Chef, Affaires publiques, est du Canada, Enbridge

Je me dois de rectifier les faits car la lettre d'opinion « *Un pipeline au cœur des îles de Boucherville* » de Benoit Voyer (Sainte-Thérèse) publiée dans *Le Devoir* du vendredi 2 août donne des informations erronées.

Enbridge se propose d'inverser le sens d'écoulement d'un tronçon de la canalisation 9 qui se situe entre North Westover, en Ontario, et Montréal, au Québec, pour répondre à la demande de ses clients d'un accès accru au pétrole brut de l'Ouest canadien, afin d'alimenter le marché du raffinage au Québec.

La canalisation 9 est un pipeline existant d'Enbridge d'un diamètre de 762 mm (30 po) et d'une capacité actuelle d'environ 240 000 barils par jour (b/j) qui relie Sarnia, en Ontario, et Montréal, au Québec. Le pipeline transporte actuellement, vers l'ouest, du pétrole brut provenant de régions telles que la mer du Nord, l'Afrique occidentale et le Moyen-Orient.

La portée du projet proposé comporte l'inversion du sens d'écoulement du tronçon de 639 km de la canalisation 9 qui relie

North Westover à Montréal (canalisation 9B), principalement en modifiant les installations existantes. En consultant la carte du tracé disponible en ligne, on constate que le conduit du pipeline 9 ne traverse aucune île Grobois, une composante du parc national des Îles-de-Boucherville, tel que stipulé par l'auteur.

Priorité à la sécurité

L'engagement d'Enbridge envers la protection de l'environnement et des communautés le long de la ligne 9 est clair. Nous disposons de plans complets de gestion d'urgence, mis au point en consultation avec les autorités réglementaires et les parties prenantes concernées. Ces plans s'adressent aux priorités régionales et aux sites à haut risque, comme les traversées-clés de plans d'eau et des communautés résidentielles. Enbridge va dépenser 50 millions de plus de 2012 à 2013 afin d'améliorer ses équipements, la formation offerte et ses capacités globales d'intervention à travers son réseau. Elle met actuellement au point de meilleurs outils et techniques en cas de déversements majeurs en secteur hydrique.

En 2011, une équipe de gestion intersectorielle des urgences a été créée pour les événements de grande envergure. Égale-

ment, nous avons haussé substantiellement la portée de notre groupe dédié à la gestion des urgences en améliorant les ressources, les processus, la formation et les capacités d'intervention d'Enbridge afin de couvrir tout incident le long de notre réseau de façon rapide et efficace. Enbridge dispose d'une grande quantité d'équipements de gestion des urgences, des ressources, des alliances et de la capacité lui permettant de gérer n'importe quel incident.

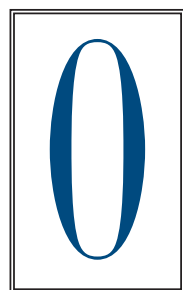
Au cours de la dernière décennie, nous avons transporté près de 12 milliards de barils de pétrole brut avec un taux de livraison sécuritaire de plus de 99,999%. Notre but est, et continuera d'être, la prévention de tout déversement. En 2011 seulement, nous avons investi près de 400 millions de dollars pour assurer la sécurité et l'intégrité de notre système, somme qui a été augmentée substantiellement à plus de 450 millions en 2012 et à 800 millions en 2013.

Chez Enbridge, la fiabilité opérationnelle signifie l'atteinte des plus hauts standards de l'industrie en matière de sécurité (des procédés, du public et sur le plan personnel), de fiabilité et d'intégrité de nos pipelines et de nos installations, et de la protection de l'environnement. Il s'agit de notre priorité la plus importante.

Osheaga, écolo ?

GENEVIEVE LAPALME

Montréal



Osheaga était sans aucun doute « grandiose » comme l'acclamaient les critiques, tant par la qualité et la variété des artistes soigneusement choisis pour son édition 2013 que pour l'administration et l'organisation globale de l'événement.

Un record d'achalandage, alors que 135 000 visiteurs se sont donné rendez-vous la fin de semaine dernière au parc Jean-Drapeau. Des visiteurs qui ont consommé massivement de la musique, bien entendu, mais aussi de la nourriture, des produits alcoolisés et autres produits promotionnels de toutes sortes sur le site.

Une question se pose lorsqu'on participe à ce genre d'événement, qu'on s'arrête pour réaliser notre empreinte écologique et qu'on quitte ce site désert le dimanche soir : pourrait-on faire mieux en matière de gestion écoresponsable en 2013 ? Pourrait-on faire de l'événement un succès, tout en adoptant des pratiques dignes du XXI^e siècle ? Pourrait-on profiter du rassemblement de plus de 135 000 personnes pour les conscientiser un minimum sur l'empreinte écologique que représente un festival comme Osheaga ?

La réponse est oui ! Sans longs discours, monologues moralisateurs, ni politique. Seulement avec de simples actions qui n'enlèvent rien à l'aspect festif de la chose et, au contraire, qui rendraient l'expérience plus agréable, tant pour les spectateurs que les gens qui travaillent sur le site.

L'exemple de Rennes

J'en ai fait l'expérience en France, au festival de Rennes. Lors de l'achat de la première



En plus de la musique, les festivaliers ont profité le week-end dernier de boissons alcoolisées distribuées dans des verres de plastique. À Rennes, un festival de musique a plutôt choisi de distribuer les boissons dans des verres réutilisables moyennant un dépôt de 5 euros.

consommation, une consignation de 5 euros est demandée pour l'octroi d'un verre réutilisable à l'effigie du festival, ce qui réduit considérablement le nombre de déchets sur le site, et en plus, permet au spectateur de repartir avec un souvenir s'il le souhaite.

Autre expérience agréable à Rennes : les transports en commun gratuits, efficaces et adaptés pour optimiser l'expérience du festivalier, assurent la sécurité et l'efficacité autant pour les spectateurs que pour les gens qui travaillent à la réussite d'un tel événement. Des navettes régulières permettent de vider le site en un

temps record, ce qui n'a malheureusement pas été le cas à Osheaga, alors que le métro ne suffisait pas à la demande, que les navettes-autobus étaient clairement insuffisantes et les stations de Bixi, souvent vides.

Il faut toutefois préciser que les milliers de verres de plastique laissés pour compte étaient recyclables. Reste que beaucoup d'énergie est nécessaire au transport de ces déchets, pour leur transformation et pour les recycler, alors qu'on a fait l'expérience ailleurs de meilleure gestion écoresponsable et que ces solutions sont à portée de main,

ne nécessitant qu'une volonté de la part des organisateurs de faire mieux.

Trois jours pour mettre en valeur l'expression artistique musicale, profiter de l'été comme on sait le faire à Montréal, attirer des touristes qui repartiront avec de bons souvenirs, oui ! Mais pourquoi ne pas montrer que nous savons être de notre temps : intelligents, consciencieux et leaders en matière de pratiques écoresponsables ?

Des gestes simples, qui font la différence. Soyons de notre temps ! On se voit l'an prochain, mon Osheaga écolo ?

La banalité du mal



FRANCINE PELLETIER

C'est le terme audacieux que la philosophe allemande Hannah Arendt trouva pour décrire, en 1963, le lieutenant-colonel nazi Adolf Eichmann. Depuis, la notion que les pires atrocités peuvent être commises par des gens ordinaires, qui paraissent normaux et agissent normalement, a été largement acceptée. Du moins, par les psychiatres ; pour le public, cette notion passe encore difficilement. Chaque fois qu'on est confronté à des gestes particulièrement odieux — pensons à Dzhokhar Tsarnaev, Luka Magnotta, Guy Turcotte, Marc Lépine —, on crie au monstre, à la maladie mentale, à n'importe quoi qui sépare ces êtres infectés du commun des mortels, c'est-à-dire de nous.

Ariel Castro, le chauffeur d'autobus scolaire de Cleveland, Ohio, récemment condamné à 1000 ans de prison pour avoir emprisonné, violé et torturé trois jeunes femmes pendant près de 10 ans, fait partie de cette galerie de monstres dont l'exceptionnelle cruauté, pensons-nous, le met à part, hors du circuit des êtres normaux.

Castro a été trouvé coupable de 937 chefs d'accusation d'enlèvements, de viols, d'agressions sexuelles, de voies de fait et même de tentatives de meurtre pour avoir violemment provoqué des fausses couches chez une de ses victimes. Les trois femmes, Michelle Knight, Amanda Berry et Gina DeJesus, ont été enchaînées dans le sous-sol, privées de nourriture, étranglées avec de la corde électrique pour les décourager de fuir et, plus tard, enfermées au deuxième étage. Et, bien sûr, violées à répétition. Elles ne sont jamais sorties de la maison durant les 9 ou 10 ans de leur captivité.

Pourtant, tout le long de son procès, l'homme de 53 ans n'a cessé de dire qu'il n'était ni méchant ni violent, encore moins monstrueux. Mettant son comportement sur le compte d'une dépendance sexuelle liée à la porno et des sévices sexuels dont il aurait été victime enfant, Castro est même allé jusqu'à dire, à deux reprises, qu'il vivait en « harmonie » avec ses trois captives. Mieux : « La majorité des rapports sexuels qui ont eu lieu dans cette maison, et probablement l'entièreté, était consensuelle », affirma-t-il.

De la même façon qu'Eichmann croyait accomplir son devoir en exécutant la « solution finale », Ariel Castro, lui, a non seulement cru bon d'incarner trois femmes pour son plaisir sexuel, mais croyait ses fantasmes partagés par celles-ci. Ça dépasse l'entendement, bien sûr, mais plutôt que de n'y voir qu'une grossière anomalie, il faudrait, à l'instar d'Hannah Arendt, voir en quoi un tel comportement prend racine dans des comportements beaucoup plus répandus.

A mon avis, il y a un lien entre la violence sexuelle d'un Ariel Castro et la violence par médias sociaux interposés que vient d'essayer une journaliste britannique, Caroline Criado-Perez, à la suite de sa campagne pour mettre une femme, l'écrivaine Jane Austen, sur la monnaie anglaise. Dès l'annonce de la nouvelle, le 24 juillet dernier, M^{me} Criado-Perez a été menacée de viol et de mort sur Twitter. Pas moins de 50 tweets menaçants par heure pendant 48 heures, du genre : « Ta gueule, putain, ou je te la ferme et t'étrangle avec ma queue. »

La fureur misogyne sur Twitter n'est pas sans rappeler celle qui faisait rage récemment sur Facebook. Sur le célèbre site — qui, en passant, interdit du contenu sur l'allaitement maternel et la chirurgie de reconstruction, mais pas, jusqu'en mai dernier, la violence faite aux femmes —, on pouvait voir des photos montrant des femmes ensanglantées, amochées, quasi mortes, avec ces légendes : « La prochaine fois, ne tombe pas enceinte », « Elle m'a brisé le cœur. Je lui ai brisé le nez. »

Il n'y a pas une femme qui regarde cette propagande haineuse sans se demander si on ne se leurre pas par rapport à la société dans laquelle on vit. Partout, on nous dit que nous avons les mêmes droits, les mêmes possibilités, que nous sommes les bienvenues. Mais dans les faits, quand personne ne regarde ou n'écoute, protégé par l'anonymat des médias sociaux ou, encore, par les structures hiérarchiques des bastions masculins, telle l'armée, on découvre un vaste réservoir de mépris, un ressentiment incommensurable par rapport aux femmes qui osent prendre leur place. Pour ne rien dire de l'entêtement obtus de l'Église par rapport aux femmes. Le pape a beau se faire tout chaleureux face aux foules et aux journalistes, il fait partie du poison qui discrédite les femmes sur la place publique.

La « banalité du mal » aujourd'hui trouve tout son sens dans cette misogynie latente, indémodable, qui pousse comme des boutons de fièvre dans les coins les plus reculés, voire intouchables de la société. Je me demande ce que Hannah Arendt en dirait.

fpelletier@ledevoir.com

La tablette numérique : révolution ou consommation ?

GUILLAUME DUROU

Doctorant en sociologie, Université du Québec à Montréal

Le Devoir publiait samedi dernier la lettre ouverte de M. Glenn O'Farrell, président du Groupe Média TFO, intitulée *Les tablettes, une révolution pour le monde de l'éducation*. L'exultation collective pour les gadgets ne cesse de croître. Si l'innovation technologique comporte des avantages à plusieurs niveaux, rien ne permet de croire que dans le domaine de l'éducation, un jouet social comme la tablette reste une trouvaille salutaire. À l'heure où les tablettes remettent discrètement en cause l'utilité de l'écriture cursive et du livre papier, il y a lieu de s'inquiéter non pas de l'extinction imminente du stylo, mais des formes d'apprentissage et de l'usage social du savoir.

Sans doute dans un futur proche, écrire à la main deviendra un choix et signer son nom évoquera un vulgaire dessin. Cette soi-disant révolution numérique pour l'éducation n'en est pas une et suppose davantage une intrusion du marché dans les contenus didactiques sans pour autant accroître le niveau de littératie des étudiants. Il suffit pour s'en convaincre de comprendre les intentions marketing des tablettes.

Une solution pour un problème fabriqué

Depuis trois ans, la tablette se présente sous nos yeux comme un nouveau produit destiné à combler une insuffisance. À cet égard, il importe de garder en tête que la nécessité sociale que représente désormais la tablette n'est concevable que dans le cadre même de son effort marketing. Autrement dit, son succès reste attribuable à la construction d'un problème qui n'en était pas un avant, pour ensuite légitimer la commercialisation d'un produit répondant précisément à ce nouveau manque. De fait, cette marchandise inédite viendrait résoudre un problème imaginé et conçu par le nouveau marché des technologies lui-même.

Les tablettes supposent ainsi l'expérience d'une flexibilité sociale inégalée d'un côté, tout en assurant la subsistance d'un nouveau marché de l'autre. Réduite à l'essentiel, la question reste la suivante : avons-nous réellement besoin de ce produit ? Surtout, en avons-nous besoin dans nos classes ?

Dans la société capitaliste, comme le rappelle Gilles Lipovestky, la production du beau, du design et de l'ergonomie reste un paramètre qui structure notre rapport au monde. Le laid n'a plus sa place. Ainsi, une fois esthétisé, un

produit paraît plus attrayant qu'utile. Faut-il rappeler à quel point Apple et d'autres compagnies restent pour l'efficacité publicitaire et le développement du marketing des modèles parfaits ?

Il y a déjà longtemps, Hannah Arendt avait vu poindre une crise de l'éducation au sein de laquelle le savoir-faire se substituait tranquillement au savoir. Cette logique persiste toujours aujourd'hui dans la formation hâtive des jeunes non plus comme citoyens, mais comme gestionnaires. On cherche désormais à cultiver et promouvoir le talent technique et managérial, c'est-à-dire, pour reprendre la citation que note M. O'Farrell de la première ministre ontarienne, parvenir chez les enfants « à développer leurs compétences en innovation et en entrepreneuriat », ce à quoi la tablette est toute destinée. Les nouvelles orientations de l'éducation à venir sont ici on ne peut plus claires.

Est-il possible de penser d'une technologie semblable qu'elle soit susceptible d'améliorer notre fonctionnement en société ? Si l'alphabétisme et le décrochage scolaire restent préoccupants, saura-t-elle mieux nous apprendre à lire et écrire ? Devrait-on plutôt penser qu'au bout du compte l'écriture tombera en complète désuétude au profit d'un sabir moderne sans grammaire ?

Selon M. O'Farrell, la génération des « tablettes », lorsqu'elle sera confrontée à une salle de classe, sera plus tentée par le décrochage, faute de conformité des structures scolaires à son expérience technologique précoce. Ce serait désormais aux parents et aux enseignants de transformer la classe selon les exigences de cette génération numérique. Autrement dit, cet outil préserverait toute forme de désintérêt et assurerait en revanche l'intégration scolaire.

Si les nouvelles technologies paraissent destinées aux étudiants, elles s'adressent avant tout à des consommateurs. Car avoir une tablette numérique implique de nombreuses mises à jour, des achats d'applications, d'accessoires, de réparation, etc.

Drôle de démocratie

Les jeunes ne s'adaptent pas à la technologie comme si existait le choix d'y adhérer ou non, mais bien parce qu'elle s'impose de part et d'autre, et ce, de la publicité au mimétisme de nos amis acquis par les publicités. Il est ridicule d'affirmer, comme le fait M. O'Farrell, que même les bébés « s'adaptent instinctivement » à la technologie, lorsqu'en vérité, l'environnement leur est imposé. On ne peut naturaliser de cette façon le fait technologique, alors que son fondement reste foncièrement économique.

Pour M. O'Farrell, l'accessibilité grandissante à ce produit suppose « l'énorme pouvoir démocratique » parce que de plus en plus d'individus en possèdent. Cette « démocratie » est pour le moins oiseuse. En effet, la tablette s'est démocratisée parce que le marché s'est peuplé de concurrents et la rareté est ainsi devenue abondance, améliorant la chance de tous de s'en procurer. Elle n'est pas par nature un instrument de la démocratie. Ainsi, comme le téléphone portable 25 ans plus tôt, ce produit s'est massifié pour devenir l'outil contemporain de notre quotidien. On fait croire à son indispensabilité. La tablette n'a rien à voir avec la démocratie comme une prise de conscience citoyenne ou la participation politique. Le taux de vote aux élections restera sans doute au même seuil pour les années à venir.

De plus, la démocratie que transformerait cette innovation technologique ne dispose absolument pas la jeune génération à un apprentissage de qualité, avec de supposées « applications [qui] encouragent la formulation de concepts et de modèles, et l'organisation des idées ». Il n'y a pas d'adéquation éprouvée entre la technologie, son marché et sa consommation et la qualité de l'éducation. Au contraire, il y a une perpétuelle éducation du consommateur, et ce, dès le plus jeune âge.

La tablette comme ses dérivés favorisent la reproduction d'un habitus d'acquéreur grâce auquel l'individu devient plus sensible et plus apte à répondre avec efficacité aux demandes technologiques par l'accumulation des informations, des accessoires et du dernier cri. Les appareils numériques ne nécessitent aucun prérequis, tout le monde est un consommateur en puissance.

La tablette vise à mettre très tôt entre les mains de jeunes enfants un outil de mobilité sociale, leur permettant d'appréhender un monde dont les revendications sont les leurs, se mesurant non plus par une culture générale, une qualité du langage ou un esprit critique, mais d'abord par une fidélité aux produits actuels et futurs destinés à être « consommés » et à une adaptation rapide aux principes de gestion par les nouvelles technologies.

Comble de bienfaits, cette nouvelle technologie encouragerait « la résolution active des problèmes ». Pour M. O'Farrell, jamais auparavant les enfants n'ont eu « une telle capacité d'apprentissage et de contrôle au bout de leurs doigts ». Leur céder si jeunes à l'école une autonomie qu'ils ne sont pas toujours en âge de saisir, c'est aussi leur laisser le choix de répudier ou non l'école. C'est vendre une liberté avant même d'en avoir inculqué les principes et le sens véritable.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartooniste), information générale : Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports) ; information politique : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dufresne et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter) ; information culturelle : Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre) ; équipe internet : Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Mungar et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Charrier, Karl Rettino-Parazelli et Geneviève Tremblay (assistants) ; correction : Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant ; soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis) ; DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bherer (Ottawa), Dave Noël (Québec) ; PUBLICITÉ Elyes Ben Mirad, Claire Breton (superviseur), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elhami, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Susan Rooke, (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire) ; PRODUCTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique) ; PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

VERRE

SUITE DE LA PAGE 1

ment des centres de tri et recycleurs craint que la situation ne s'empire.

«L'usine de Klareco traitait 100 000 tonnes de verre chaque année. Si on ne trouve pas de débouchés, qu'est-ce qu'on va faire de tout ce verre?», demande M. Izzy, qui est responsable du Centre de tri de Victoriaville, mais qui est aussi directeur général de Gaudreau Environnement, à qui appartenait Klareco. «Depuis trois ans que je le dis, on s'en va tout droit dans un mur. Ça prend un an pour construire une usine de traitement de verre et ça coûte au moins entre 10 et 12 millions de dollars, mais personne ne veut investir dans cette industrie alors que le marché du verre n'est pas rentable», affirme-t-il en rappelant que le verre recyclé au Québec sert principalement à fabriquer de la laine minérale aux États-Unis.

Pas de débouchés à court terme

Chez Recyc-Québec, l'agent de recherche et de planification Louis Gagné reconnaît que la fermeture de l'usine de Klareco est «problématique». «C'est sûr que c'est un enjeu majeur, c'était la principale entreprise à qui le verre était vendu. Mais nous sommes en train d'évaluer la situation sur le terrain, de dresser le profil des centres de tri et de voir les solutions à court, moyen et long termes», affirme M. Gagné sans vouloir s'avancer sur les solutions envisagées. Il rappelle qu'un programme d'aide financière avait été mis en place en 2008 pour aider les centres de tri lors d'une «crise semblable» et que certains centres peuvent encore en bénéficier. M. Gagné soutient que certains projets intéressants s'en viennent également, dont la construction de l'usine de poudre de verre de Tri-centris à Lachute et la ligne de tri pour le verre de la collecte sélective à l'usine de 2M Ressources à Saint-Jean-sur-Richelieu.

«Ces projets de valorisation du verre sont importants, mais ce ne sera pas assez pour se débarrasser de tout le verre accumulé dans les centres de tri. Alors, nous aimerions bien savoir à quoi songe Recyc-Québec», indique Johnny Izzy, qui ne voit vraiment pas de débouchés à court terme. Ce verre sera, en plus, contaminé s'il reste trop longtemps dehors, alors il faudra l'enfouir d'une façon ou d'une autre, et l'enfouissement coûte plus cher que le traitement du verre», poursuit-il en relatant que les coûts d'enfouissement varient entre 50 à 125\$ la tonne et que les centres de tri n'ont pas les moyens d'assumer ces dépenses.

Les environnementalistes s'opposent également à l'enfouissement de tout ce verre dans le sol, d'autant plus qu'environ 200 millions de bouteilles de vin et de spiritueux se retrouvent, chaque année, dans les bacs à recyclage au Québec. Le Front commun québécois pour la



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les bouteilles jetées dans le bac vert ne font que s'accumuler dans les centres de tri depuis des mois.

gestion écologique des déchets propose plutôt d'imposer une consigne sur les bouteilles de verre (voir encadré). Cette solution est, par contre, loin de faire l'unanimité. A plusieurs reprises, la Société des alcools du Québec (SAQ) a défendu le modèle de collecte sélective qui est déjà en place.

Il est vrai que les Québécois recyclent déjà la grande majorité des bouteilles de verre, mais elles n'ont presque aucune utilité pour le moment.

Le Devoir

La consigne, une solution?

Les bouteilles de vin et d'alcool représentent 80% du verre envoyé au recyclage au Québec. Selon le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, la crise actuelle du verre pourrait être l'occasion d'aller de l'avant avec l'idée de mettre en consigne ces bouteilles. «Le verre doit être recyclé, mais pas via la collecte sélective, car il se brise dans les camions et les centres de tri sont pris avec des petits tessons de verre contaminés par les autres matières, rendant le verre pratiquement irrécupérable», explique Karel Ménard, directeur général du Front commun. À son avis, une consigne permettrait de retourner les bouteilles à la SAQ, qui les acheminerait directement au recycleur, ce qui réglerait le problème des centres de tri et permettrait d'augmenter la valeur marchande du verre. Il estime qu'il s'agit d'une «solution très simple et concrète» employée dans la majorité des provinces canadiennes. À défaut de la consigne, le recyclage demeure «un moindre mal» comparativement aux conséquences que pourrait entraîner l'arrêt complet du recyclage du verre par les citoyens. «Ce qui est le plus malheureux, c'est que ça fait 30 ans qu'on dit qu'il faut recycler, et là, on se rend compte que ce n'est pas si parfait que ça.»

Jessica Nadeau

ÉOLIEN

SUITE DE LA PAGE 1

du Conseil des ministres.»

Au-delà de l'annonce, il faut encore que Québec adopte un décret pour enclencher le processus réglementaire — dont une consultation publique de 45 jours — menant au lancement officiel des appels d'offres par Hydro-Québec.

«On s'inquiète pour la suite des choses, on est déçus de voir que le gouvernement n'est pas encore passé de la parole aux actes», déplore Marc-Antoine Renaud, chargé d'affaires et développement chez le manufacturier de turbines Enercon Canada. Ce dernier s'est rendu à Québec mardi, avec d'autres représentants de l'industrie, pour plaider l'urgence auprès des fonctionnaires du ministère des Ressources naturelles. «On nous dit qu'Hydro-Québec devrait être en mesure de lancer l'appel d'offres d'ici Noël», affirme l'homme d'affaires qui est d'ailleurs inscrit au registre des lobbyistes.

C'est l'échéance ultime, estime ce dernier. Car en comptant le processus d'appel d'offres, l'évaluation environnementale et la phase de construction, il faut un minimum de trois ans pour faire un projet éolien. Or, les livres de commandes des manufacturiers et fournisseurs québécois arrivent à échéance en 2015. «On a jusqu'à la fin de l'année pour lancer la machine, sans quoi on va se retrouver sans projet pour 2016.»

Chez Marmen, un fabricant québécois de tours d'éoliennes, le vice-président à l'exploitation, Vincent Trudel, craint même d'être obligé de fermer temporairement son usine de Matane, qui compte plus d'une centaine d'employés, le temps que les nouveaux projets se traduisent en commandes. «Si l'on se fie aux délais standards, c'est déjà trop tard. [...] On est du monde d'affaires, on va se retrousser

les manches, mais on est inquiets quand même.»

Projet collectif dans le Bas-Saint-Laurent

À Matane, le maire Claude Canuel a lui aussi bien hâte de connaître les nouvelles règles d'attribution des appels d'offres, car, avec les autres municipalités de la région, il a de grands projets. En effet, sur les 800 mégawatts annoncés, le gouvernement en a réservé un bloc de 300 mégawatts pour des projets communautaires dans les régions de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, ce qui implique que les projets doivent être lancés par les communautés locales ou des coopératives qui travaillent en partenariat avec des investisseurs privés.

«Avec l'ensemble des MRC et la conférence régionale des élus [CRE] du Bas-Saint-Laurent, on travaille, à l'heure actuelle, à être le plus prêts possible lorsque les appels d'offres seront officialisés», explique le maire, qui, sans dévoiler la teneur du projet, précise que les travaux sont «pas mal avancés».

C'est la conférence régionale des élus qui mène le bal dans ce dossier, ajoute-t-il. «La



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Québec doit d'abord adopter un décret avant que soit lancé le nouvel appel d'offres pour la production d'énergie éolienne.

CRE a demandé à 19 promoteurs de lui manifester de l'intérêt. On attend leurs informations pour pouvoir qualifier les intérêts afin d'identifier un ou plusieurs promoteurs privés.»

Gaz Métro

Québec a également octroyé un bloc de 150 mégawatts pour des projets sur l'ensemble du territoire québécois. Ces deux blocs, qui totalisent 450 mégawatts, «suscitent beaucoup d'intérêt, principalement chez les compagnies québécoises, mais également aux États-Unis et en Europe», constate Jean-François Nolet, de la CANWEA.

C'est le cas de Gaz Métro, qui souhaite avoir sa part du gâteau. Au début du mois d'août, la compagnie a modifié sa déclaration au registre des lobbyistes du Québec pour y ajouter un mandat spécifique à cet appel d'offres. On souhaite faire des «représentations auprès de différentes instances (gouvernementales, municipales et à l'Assemblée nationale) afin de promouvoir l'octroi de projets éoliens par appel d'offres et de conclure, le cas échéant, des ententes avec des communautés locales (notamment des municipalités) pour développer et exploiter conjointement des projets d'énergie éolienne, notamment dans la région du Bas-Saint-Laurent».

En plus des différents ministères et autres cabinets ministériels, Gaz Métro a inclus dans sa liste de titulaires de charges visées une centaine de municipalités, une dizaine de MRC et la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent. Gaz Métro a déjà des projets avec la compagnie Boral pour exploiter le potentiel éolien dans les terres de la Seigneurie de Beauré, dans les régions de Côte-de-Beauré et de Charlevoix.

Le ministère des Ressources naturelles n'était pas en mesure, mardi, de préciser où en était rendu le dossier.

Le Devoir

FILLES

SUITE DE LA PAGE 1

Pour Maud Sirois-Belle, auteure de plusieurs articles sur les Filles du Roy, il ne fait pas de doute que ces femmes sont les «mères de la nation» et qu'elles méritent toute notre reconnaissance. C'est pourquoi cette Québécoise qui habite Paris fut, avec quelques autres, à l'origine des commémorations actuelles. «Les Filles du Roy représentent la moitié des femmes venues s'établir entre 1608 et 1760. Quand meurt la dernière, le Canada a retrouvé son équilibre démographique.» Lorsqu'on connaît la suite: la perte de l'Acadie en 1715, la Conquête en 1760 et le projet d'assimilation de lord Durham, il apparaît évident que le Canada français n'aurait jamais survécu sans elles.

Mais Maud Sirois-Belle veut voir dans l'empreinte laissée par ces femmes plus qu'une victoire démographique. «Ces femmes étaient tenaces et courageuses, dit-elle. On avait choisi les plus fortes. Elles ont marqué les mentalités et la conscience collective. Si les femmes québécoises ont beaucoup de caractère, c'est probablement en partie à elles qu'on le doit.»

Des femmes libres?

En bon démographe, Yves Landry est plus dubitatif et hésite à qualifier de «mères de la nation» des femmes qui ne savaient pas dans quel pays elles arrivaient. «C'est la mode des Filles du Roy, et l'on a parfois tendance à en faire des héroïnes féministes qui auraient toutes les vertus, y compris celle de rétablir l'équilibre démographique en vingt ans à peine. C'est faux, pour cela, il faudra attendre la fin du XVII^e siècle.»

Mais l'historien reconnaît que la situation exceptionnelle de ces femmes a certainement pu marquer l'identité québécoise. «Ces femmes avaient le choix de leur mari. Elles avaient beaucoup plus de pouvoir qu'en France, où le mariage était souvent arrangé — même si la liberté était plus grande dans les milieux populaires. Ici, ces femmes décidaient sans la pression familiale. C'est même elles qui avaient le gros bout du bâton. On pourrait donc y voir une des sources d'un certain matriarcat québécois.»

Fortes de leur petit nombre, les Filles du Roy n'hésitent pas à rompre leur contrat de mariage dans 11% des cas. C'est beaucoup plus qu'en France. S'ajoute à cette position de force le fait que les hommes de la colonie sont souvent absents. «Elles se retrouvaient souvent seules au milieu de la nature. Il fallait du caractère pour affronter ces conditions», dit Maud Sirois-Belle. Anne Hébert nous en donne d'ailleurs une idée lorsqu'elle raconte l'histoire de Marie Chan-

vreux, morte le premier hiver dans «cette beauté blanche qui fascine et qui tue».

Yves Landry attribue aussi en partie à ces Filles du Roy le brassage social qui caractérise le Québec. «À l'époque, il y a très peu d'endogamie. On se marie presque avec le premier venu. Des nobles épousent des roturiers.» Ainsi, Marie-Claude Chamois, fille d'un secrétaire du roi, épouse-t-elle un simple coureur des bois, François Frigon. Ce dernier ne lui légua d'ailleurs que des dettes. Si, au Québec, les différences de classes sont peu marquées, on le devrait donc au brassage social que provoque, notamment, l'arrivée des Filles du Roy.

«Les sortir des statistiques»

Pour l'historien français Didier Poton, il ne fait pas de doute que sans elles, le Québec français ne serait plus là. Cet effort royal sera pourtant bref. Au bout de dix ans, il s'arrête, et la colonie doit à nouveau compter sur ses propres moyens. «Dès 1673, la métropole n'envoie plus de Filles du Roy. Il y a des raisons budgétaires à cela, mais c'est surtout à cause de la guerre avec la Hollande. Il faut protéger la frontière nord et la Manche. C'est sur le continent que la France concentre ses forces et que se jouera le sort de la colonie.»

Mais, l'héritage des Filles du Roy n'est peut-être pas que positif. Dans *Les Filles du Roy au XVII^e siècle* (Fides), Yves Landry montre que seulement le tiers des Filles du Roy savaient signer leur nom. Si l'on considère qu'elles venaient des villes où l'al-

phabétisation était déjà répandue, cela «témoigne d'une pauvreté culturelle propre aux couches les plus démunies de la société», écrit Landry.

Pour Maud Sirois-Belle, il reste encore beaucoup à apprendre sur ces filles. «Il faut les sortir des statistiques, raconter leur histoire, faire de l'histoire comparée et voir ce qu'elle nous raconte.» Irène Belleau, présidente de la Société d'histoire des Filles du Roy, propose d'ailleurs la création d'un fonds commun d'archives entre la France et le Québec sur les Filles du Roy.

Au-delà de la vérité historique, les Filles du Roy ont créé un mythe que chaque génération réinterprète à sa façon. Trois cents ans après Lahontan, cent ans après le journaliste Joseph-Edmond Roy, qui en fit des modèles de vertu, Anne Hébert transforma les Filles du Roy en égéries féministes. Elle décrivit avec finesse ces filles qui «se pressent sur le pont, les unes contre les autres, comme un bouquet qu'on a ficelé trop serré». Ou encore ces «jeunes corps voués sans réserve à l'homme, au travail et à la maternité». Reprenant une lecture nationaliste, elle raconte leur départ «sur un grand voilier, traversant l'océan, durant de longs mois, pour venir vers nous qui n'existions pas encore, pour nous sortir du néant et de l'odeur de la terre en friche».

Signe que le mythe n'est pas mort et qu'il a peut-être encore beaucoup à nous apprendre.

Le Devoir

Combien de protestantes parmi les Filles du Roy?

A chaque époque ses Filles du Roy! Après en avoir fait des égéries féministes, certains ont cru y découvrir un grand nombre de protestantes fuyant les persécutions. Pourtant, un relevé minutieux ne permet d'identifier qu'une douzaine de protestantes parmi les 800 Filles du Roy, la plupart venues de La Rochelle. On sait que le roi interdisait aux protestantes de s'installer en Nouvelle-France, même s'ils pouvaient y commercer durant la belle saison. Malgré l'interdiction, on évalue qu'ils étaient tout de même 300 dans la colonie, soit 10% de la population. «Comme les congrégations catholiques recueillaient les en-

fants protestants pour les convertir, il n'est pas impossible que certains se soient glissés parmi les Filles du Roy», dit Didier Poton. Surtout qu'en 1662, 1600 protestants furent expulsés de La Rochelle, certaines familles étant obligées d'abandonner leurs enfants. L'historien britannique Philip Lawson a émis l'hypothèse que les Filles du Roy avaient permis à certaines congrégations de se «débarrasser» de ces enfants.

Une hypothèse à laquelle Didier Poton ne croit pas beaucoup, puisque les protestants ne s'exilèrent véritablement que vingt ans plus tard, à partir de la révocation de l'édit de

Nantes en 1685. Selon lui, «il se peut qu'il y ait eu un peu plus de protestants en Nouvelle-France qu'on le croyait jusqu'à maintenant. Peut-être une trentaine de Filles du Roy tout au plus. Ce qui ferait 5%, la même proportion de protestants qu'en France!» Par contre, ces filles auraient pu épouser les protestants qui contrôlaient le circuit commercial qui allait des armateurs de La Rochelle aux coureurs de bois qui commerçaient avec les Indiens. «Il est donc possible que certaines se soient retrouvées loin des grands centres, dit Didier Poton. Là où elles pouvaient se faire plus discrètes et préserver leur foi.»

VOLEURS

SUITE DE LA PAGE 1

unicipal à Rosemont et fondateur du Comité de travail sur le vol de vélos à Montréal — qui regroupe entre autres des élus municipaux, le SPVM, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) et Vélo Québec.

«Le vol de vélos est un fléau, dit Marc-André Gadoury. La vente dans la rue est en augmentation, parce qu'on a pris des moyens pour lutter contre le recel chez les prêteurs sur gages.»

La Ville de Montréal oblige depuis janvier 2012 les marchands d'objets usagés (dont les prêteurs sur gages) et les sites de petites annonces à tenir un registre qui indique clairement la provenance de la marchandise, y compris le numéro de série des objets, et l'identité de l'ancien propriétaire. Les commerces qui contrevennent au règlement risquent une amende de 600\$ à 4000\$, dépendant du nombre d'infractions commises.

Les «points chauds»

Le SPVM, en partenariat avec les postes de quartier, a dressé un inventaire de tous les commerces de vélos usagés de la ville et en a visité plusieurs pour les informer de leurs obligations, indique un document du Comité sur le vol de vélo, daté du 11 avril 2013. Selon ce document, le SPVM enregistre désormais les vols de vélo sur un support informatique, dans le but de faciliter les recoupements d'informations — notamment les «points chauds» où les voleurs sont les plus actifs. Plus d'un vol de vélo sur quatre (27%) est déclaré à trois postes de quartier (38, 21 et 37) situés sur le Plateau-Mont-Royal et au centre-ville, indique le rapport.

Une moyenne de 3000 vols de vélos sont signalés chaque année au SPVM, mais le nombre réel de vols est sans doute jusqu'à 10 fois plus élevé, estime Marc-André Gadoury. Les victimes de vol hésitent à porter plainte, et les voleurs ont un «sentiment d'impunité», indique le document.

L'aménagement de stationnements pour vélos est une des meilleures façons de lutter contre le vol, selon le comité. La Société de transport de Montréal (STM) et l'Agence métropolitaine de transport (AMT) ont commencé à construire des abris pour vélos, à la gare de Deux-Montagnes et à la station de métro Lionel-Groulx. «Le risque de vol est la deuxième raison citée par les gens qui renoncent à se déplacer à vélo», souligne Pierre-Luc Auclair, de la Coalition vélo de Montréal.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390